



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS

PROJET de **P**ERFORMANCE **F**ÉDÉRAL



2017 / 20**24**

SOMMAIRE

ANALYSE DE LA FEDERATION SUR L'OLYMPIADE 2013-2016.....	3
COMPETITIONS DE REFERENCE 2017 – 2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS DE LA FEDERATION.....	16
STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017 – 2024.....	21

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL – FF PENTATHLON MODERNE
--

1. SPORTIFS.....	26
2. DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES	31
3. CONVENTION PARALYMPIQUE ET/OU PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP.....	38
4. PRISE EN COMPTE RENFORCEE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FÉMININ	39
5. PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS ISSUS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES	41
6. DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT	42
7. ENCADREMENT	44
8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT	46
9. EVALUATION.....	48
10. ANNEXES	49

PREAMBULE

Si 2017 marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle olympiade, elle ne s'inscrit pas dans la rupture mais bien dans la poursuite des efforts entrepris durant les quatre années écoulées. L'individualisation pour tous les potentiels de médaille Olympique Tokyo 2020 et la détection dans la perspective des JO de 2024 seront au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de performances fédéral.

Londres n'avait pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Rio montre au contraire tous les efforts entrepris par la nouvelle équipe fédérale en place depuis 2014, son président et son équipe technique. L'olympiade achevée et les résultats des Jeux de 2016, dans leur ensemble, mettent en lumière le dynamisme et l'esprit d'entreprise d'un collectif qui regarde vers l'avant et n'a de cesse de se remettre en cause.

Le Projet de Performance Fédéral, qui se substitue au Parcours d'Excellence Sportive, met en ligne de mire les JO de Tokyo mais également ceux de 2024 dont Paris est candidate, avec la recherche de médailles individuelles chaque année dans les compétitions de références que sont les championnats d'Europe et du monde.

Tout comme son ministère de tutelle et le mouvement sportif, la Fédération Française de Pentathlon Moderne s'inscrit résolument dans cette perspective. Elle met tout en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée.

La France nourrit de grandes ambitions pour les deux prochaines échéances olympiques, la FFPM entend bien apporter sa pierre de Coubertin à l'édifice.

❖ ANALYSE DE LA FEDERATION SUR L'OLYMPIADE 2013-2016

Cette analyse comporte 3 volets :

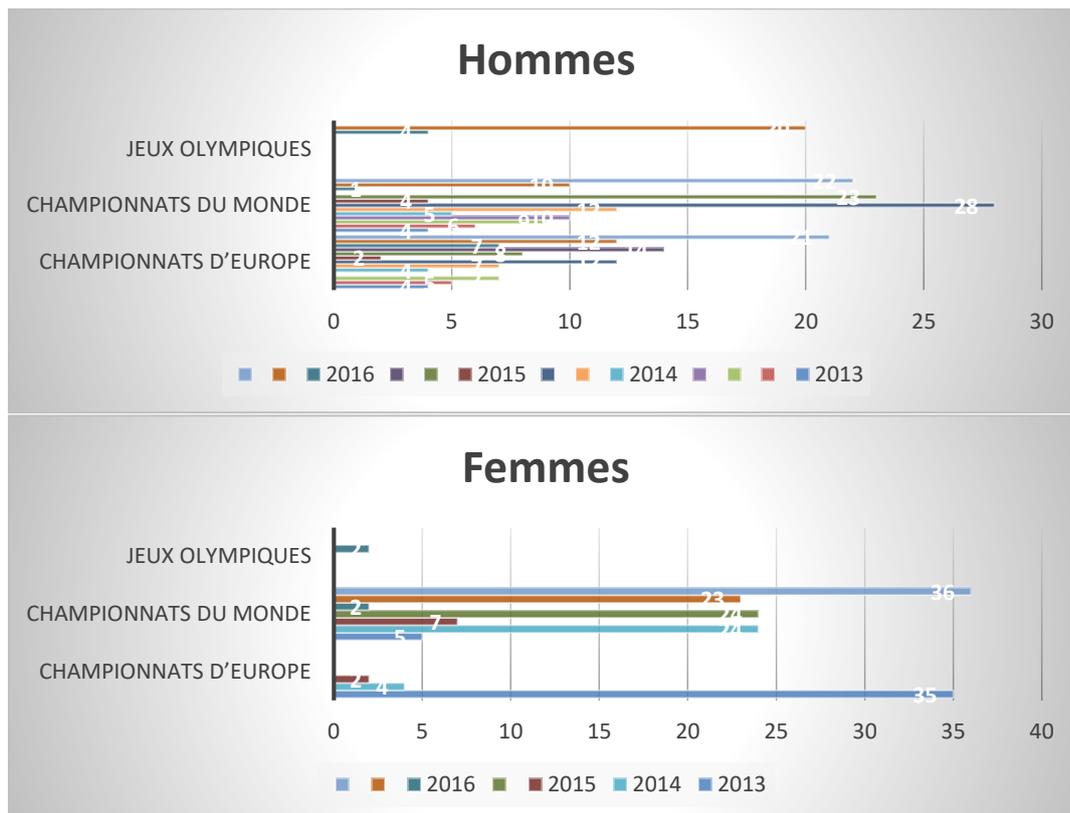
- une analyse quantitative à travers le renseignement des résultats obtenus durant l'olympiade sur les compétitions de référence, par discipline et par genre ;
- une analyse qualitative en identifiant les points forts et les points faibles de la stratégie mise en place de 2013 à 2016 ;
- le classement de la France aux épreuves de référence et diagnostic (travail en collaboration avec la MOP pour les disciplines olympiques et paralympiques).

Ce travail tient compte d'une analyse de la concurrence d'une part et des potentiels de médailles d'autre part.

A) Analyse quantitative (résultats obtenus durant l'olympiade dans les différentes épreuves majeures par catégories) :

Tableau résultats de l'équipe de France seniors dans les compétitions de référence

Seniors	Epreuve		2013				2014			2015			2016		
Championnats d'Europe	Ind	F	35				4			2					
		H	4	5	7		4	7	12	2	8	14	7	12	21
	Eq	F	NC				NC			NC			NC		
		H	2				7			1			2		
	Relais	F	NC				NC			NC			4		
		H	1				2			NC			8		
	Mixte		10				8			NC			NC		
	Championnats du Monde	Ind	F	5				24			7	24		2	23
H			4	6	9	10	5	12	28	4	23		1	10	22
Eq		F	NC				NC			NC			5		
		H	1				2			6			3		
Relais		F	NC				NC			NC			NC		
		H	12				1			NC			3		
Mixte			1				13			18			NC		
Jeux Olympiques		Ind	F											2	
	H												4	20	

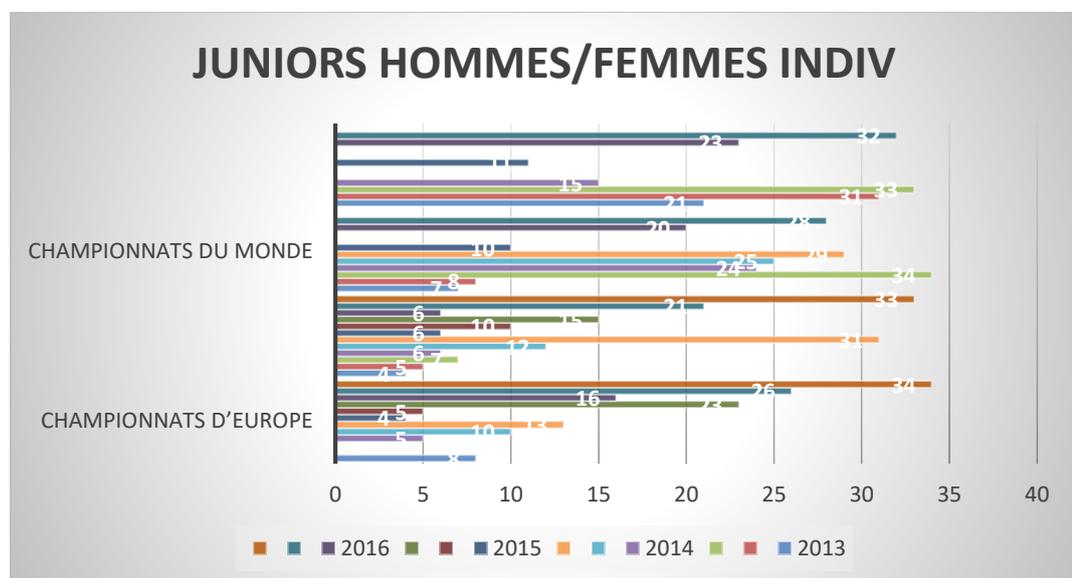


Les tableaux ci-dessus font apparaître 2 points importants :

- Densité du collectif masculin / Evolution positive du collectif féminin
- En Individuel : régularité et nombre de places dans le Top 5 (Total 10) et 4 podiums sur les épreuves majeures Avant les JO de Rio

Tableau résultats de l'équipe de France juniors dans les compétitions de référence :

Juniors	Epreuve	Ge	2013			2014			2015			2016		
Championnats d'Europe	Ind	F	8			5	10	13	4	5	23	16	26	34
		H	4	5	7	6	12	31	6	10	15	6	21	33
	Eq	F	6			1			2			7		
		H	2			5			3			5		
	Relais	F	1			6			3			6		
		H	2			3			10			1		
Mixte		6			7			6			6			
Championnats du Monde	Ind	F	7	8	34	24	25	29	10			20	28	
		H	21	31	33	15			11			23	32	
	Eq	F	6			NC			NC			NC		
		H	8			NC			NC			8		
	Relais	F	10			2			7			14		
		H	1			6			5			9		
	Mixte		4			16			9			2		

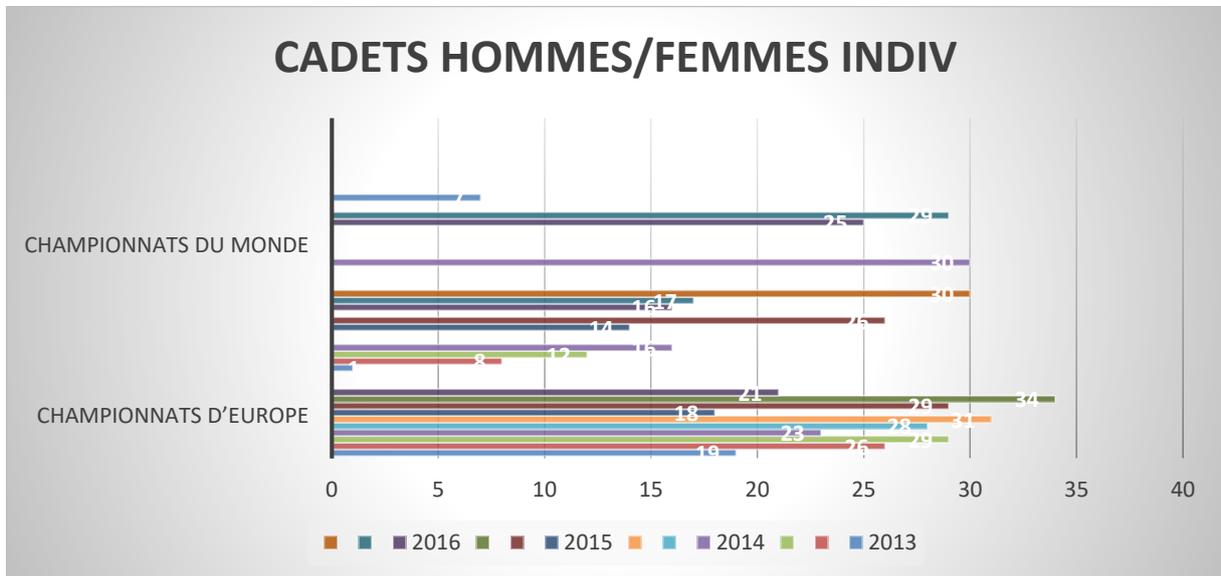


Les tableaux ci-dessus font apparaître :

- En individuel 5 places dans le Top 5 Juniors / Aucun podium
- Plusieurs résultats encourageants par équipes en relais et relais mixte.

Tableau résultats de l'équipe de France cadets dans les compétitions de référence :

Cadets	Epreuve	Ge	2013			2014			2015			2016		
Championnats d'Europe	Ind	F	19	26	29	23	28	31	18	29	34	21		
		H	1	8	12	16			14	26		16	17	30
	Eq	F	8			6			6			12		
		H	2			NC			7			7		
	Relais	F	2			13			3			8		
		H	1			NC			9			7		
	Mixte		4			9			8			5		
Championnats du Monde	Ind	F	NC			30			NC			25	29	
		H	7			NC			NC			NC		
	Eq	F	NC			11			NC			9		
		H	NC			NC			NC			13		
	Relais	F	NC			NC			NC			8		
		H	NC			NC			NC			11		
	Mixte		NC			27			NC			7		

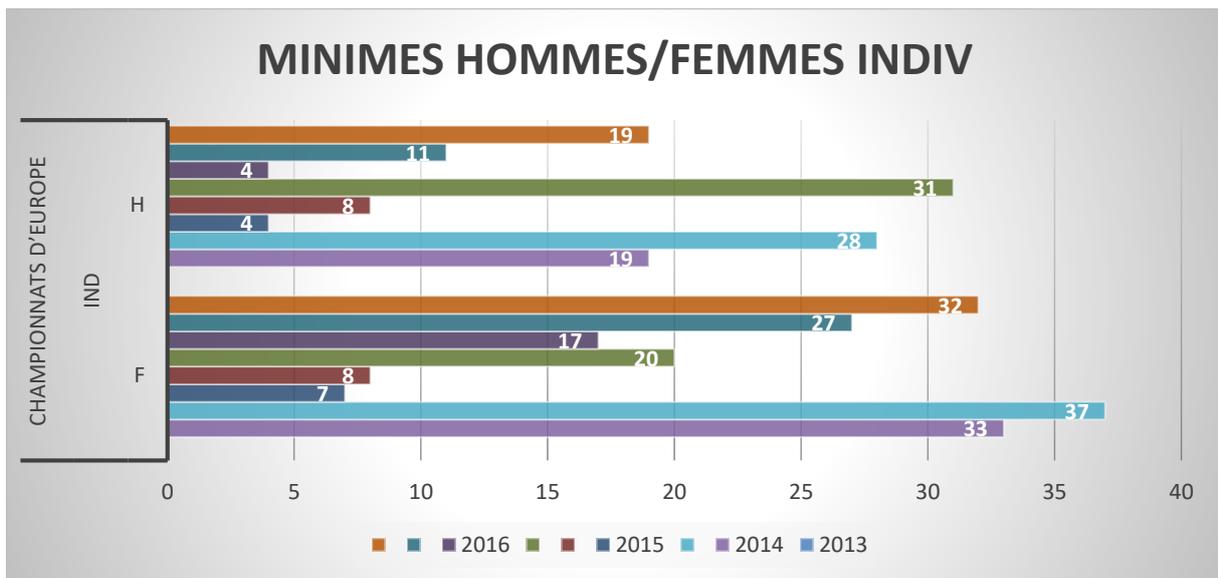


Les tableaux ci-dessus font apparaître :

- En individuel 1 seule place dans le Top 5 Cadet / 1 seul podium
- Collectif Cadet Faible
- Critères de sélections exigeants pour participation aux championnats du Monde. Le nombre peu important d'athlètes réussissant les critères démontre la faiblesse de ce collectif.

Tableau résultats de l'équipe de France minimes dans les compétitions de référence :

Minimes	Epreuve	Ge	2013		2014		2015			2016			
Championnats d'Europe	Ind	F			33	37		7	8	20	17	27	32
		H			19	28		4	8	31	4	11	19
	Eq	F						3			7		
		H						4			3		
	Relais	F						2			10		
		H						2			5		
	Mixte							2			8		



Les tableaux ci-dessus font apparaître :

- En individuel 2 places dans le Top 5 Minime / Aucun podium
- Plusieurs résultats encourageants en individuel, par équipes, relais et relais mixte depuis 2015

B) Analyse qualitative (points forts et points faibles de la stratégie) :
Le contexte politique et/ou économique (accompagnement fédéral du projet de performance)

- Historique FFPM
 - o 2013 Nouveau Président / Nouvelle Directrice Technique Nationale
 - o 2014 AG extraordinaire / Changement de président et de DTN
 - o Soutien fort de la part du président et de la fédération pour le Haut Niveau et la performance de l'équipe de France
- Contraintes du MJS / DS
 - o Développement fédéral
 - o Médaille au JO de 2016
 - Pris comme un Challenge par la fédération et la Direction Technique
- Le président met un accent fort sur le développement
 - o Résultats: Augmentation de 60 % du nombre de licences.
- Les cadres techniques sont à l'ouvrage pour le Haut Niveau et impliqués dans le développement
- Les athlètes sont informés
- Seule la médaille INDIVIDUELLE est au cœur du projet pour le Haut Niveau

Jeux Olympiques RIO

Objectif fédéral: 1 médaille Réalisé: OUI
 Nombre d'athlètes qualifiés: 3 sur 4
 (Julie Belhamri réserve UIPM-Blessée Ch. Monde)

Résultats JO



ELODIE CLOUVEL
 VICE CHAMPIONNE OLYMPIQUE



VALENTIN PRADES
 4^{ème} PLACE



VALENTIN BELAUD
 20^{ème} PLACE

Les résultats 2016 de l'équipe de France Senior

- 1 médaille d'Argent aux JO
- 4^{ème} place aux JO
- 1 Champion du monde 2016

Les Résultats d'ensemble démontrent une organisation performante aussi bien dans l'encadrement que dans l'accompagnement des pentathlètes de haut niveau.

Préparation Olympique

Mise en place de modalités de sélection axées vers la recherche de la performance et de l'excellence sportive

Système juste et efficace

- La « recherche de podium » induite dans les modalités de sélection a été très positive
- Un Classement Interne (Français) qui a amené les athlètes à se surpasser pour se qualifier
- Début de l'Olympiade / athlètes jeunes / nombreux résultats par équipe mais manque les podiums individuels / Raison des modalités de sélection

Notre crainte avant / mettre toute l'énergie dans la qualification (surtout pour les Hommes)

Constat des podiums en senior Hommes et Femmes sur l'Olympiade (*Epreuves de références*)

- 2012/2013: 7 Podiums
- 2013/2014: 4 Podiums
- 2014/2015: 6 Podiums
- 2015/2016: 12 Podiums

Planification, organisation et bilan étape par étape des compétitions internationales

Bonne gestion / étape par étape

Qualification dès le départ par les championnats d'Europe 2015 / Top 8

CLOUVEL : 2ème / PRADES: 2ème / BELAUD: 8ème

Les 3 quotas sont nominatifs pour les JO

Gérer la saison avec en arrière-plan les modalités de sélection qui continuent pour gagner sa place aux JO

Point des qualifications nominatives avant les Championnats du Monde 2016 (Moscou)

- CLOUVEL / 100%
- PRADES / 100%
- BELAUD et PATTE / Qualification ouverte
 - o BELAUD Champion du Monde / gagne sa qualification pour les JO
- Julie BELHAMRI objectif top 28 / Blessée en Finale pendant l'escrime

Après les Championnats du Monde 2016 (Moscou)

Pas de championnats d'Europe sauf pour BELAUD / résultat 6ème

Planification, organisation et bilan des stages des équipes de France

- Bonne planification d'ensemble
- La base principale annuelle est l'INSEP
- Infrastructures Pentathlon / meilleur site au monde / proximité Garde Républicaine
- Les services
 - o Recherche
 - o Réhabilitation
 - o Soutien spécialiste Insep / (S. Caristan / JC Wolmer / A. VAN EECLOO)

- Relation fortes avec d'autres disciplines (Escrime)
- Stages annuels
 - o Hivernal (Guadeloupe)
 - o Equitation (Saumur / Fontainebleau)
 - o Escrime (Reims)
 - o 2 Stages prépa JO: Font Romeu + Stage Insep (Nations étrangères)
 - o Changement de site
 - o Support CNEA et INSEP
- Stage terminal
 - o testé en février avant le test Event
 - o Collège Militaire CURITIBA
 - o Positif: présence des nations étrangères pour l'escrime

Suivi socio-professionnel des athlètes de haut niveau

Bon suivi des athlètes potentiellement médaillables en relation avec la MOP et le Ministère

- Elodie CLOUVEL,
- Valentin PRADES,
- Valentin BELAUD
- Marie OTEIZA,
- Christopher PATTE,
- Simon CASSE,

Julie BELHAMRI: SSP à mettre en place pour 2017-2020

Rencontres régulières organisées avec la MOP et le référent MJS

- Bon soutien pour le DTN sur certaines prises de décision
- Modalités de sélection
- Budget de la Préparation Olympique

Convention d'objectif 2016

Le soutien du Ministère au travers de la convention d'objectif 2016 a permis de mettre en place toutes les actions prévues sans marge de manœuvre mais avec sérénité dans nos choix.

- Surcoût Olympique: 25 000€
- Priorité 100% sur les JO
- Budget resserré pour les catégories relèves

A horizon 2020 et 2024 il est souhaitable de pouvoir compter sur une stabilisation du montant de la CO 2017 afin de garantir une continuité de nos actions sans rupture dans la dynamique engagée.

CNOSF

Le soutien du CNOSF pour la partie JO est à mettre en avant concernant l'organisation générale / pour ma part 1er JO comme DTN

Organisation spécifique JO

- Chambre au Village (1 appartement pour les 3 athlètes qualifiés)
- Accréditation pour l'ensemble de l'encadrement souhaité

JO Rio 2016

Les +

- Relation interne du staff équipe de France
- Niveau d'expertise du staff
- Un collectif fort chez les hommes
- La construction d'un collectif chez les femmes (talents / Oteiza / Belhamri)
- Attitude du staff face à la pression interne et externe
- Gestion de l'environnement athlète (agents; média; coach perso/Prepa Ment)
- Toutes les actions et réflexions sur le haut niveau sont faites en collaboration avec les cadres techniques concernés

Les –

- Priorité sur le groupe Olympique au détriment de la relève
- PRADES: pas de Pb
- BELAUD: après son titre de C du M / Gestion individuelle / communication
- CLOUVEL: gestion relation entraîneur-entraînée 2 mois avant/ crise / gestion de crise

A suivre

- Après JO: repositionnement CLOUVEL BELAUD
- Modification organisationnelle de l'ensemble du collectif objectif Tokyo
- Prise en compte des individualités fortes au sein d'un collectif fort.

La place des nations aux JO de Rio

Le système de qualification par continent et le quota maximum de 2 hommes et 2 femmes par pays, mis en place par la fédération internationale (UIPM) , ont permis la participation de 29 nations aux J.O de Rio (*27 nations aux J.O de Londres*).

Les nations médaillées : Australie, France, Pologne, Russie, Ukraine, Mexique.

Les nations fortes sur l'olympiade absentes des podiums : Allemagne, Hongrie, Chine, Grande-Bretagne, Lituanie

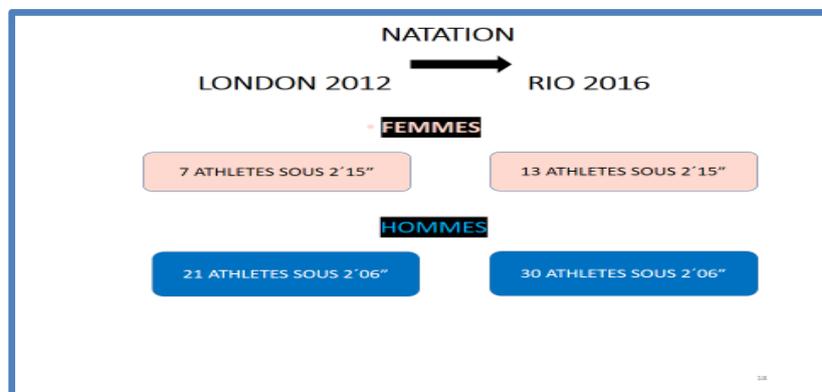
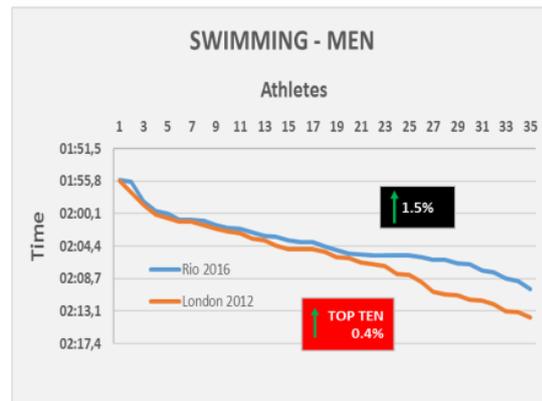
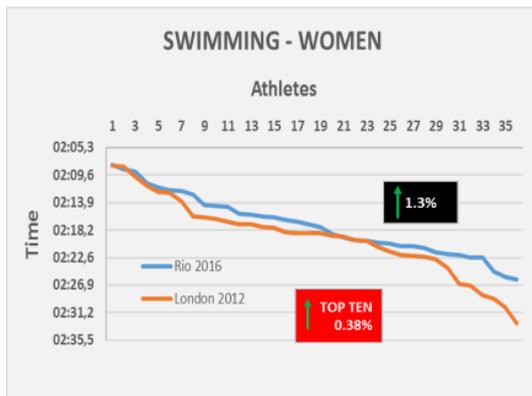
Classement des Nations aux JO de Rio : La France se classe 1^{ère} devant l'Australie et la Russie.

Réflexion sur l'organisation du modèle de performance en Pentathlon Moderne

- A) Le réel
- B) Constat
- C) Perspectives

A) Le réel

- La compétition de pentathlon dans sa forme actuelle peut être séquencée en deux temps
- 1^{er} temps de compétition / 3 épreuves (Escrime; Natation, Equitation)
- 2^{ème} temps de compétition / le Laser-Run (Course à pied – Tir laser)
- Après 3 épreuves tous les athlètes dans le top 18 sont regroupés en:
 - o Femmes: 29''
 - o Hommes: 22''
- Un grand nombre d'athlètes est alors en position d'atteindre le podium lors de la dernière épreuve (Laser-Run)
 - o Exemple JO Rio : Valentin PRADES
 - Place avant la dernière épreuve : 14^{ème}
 - Handicap : 20 ''
 - Place finale 4^{ème} (à une seconde de la 3^{ème} place)
- Evolution des performances en natation sur l'Olympiade



Si l'on prend le top 10 l'évolution est sensiblement la même pour les deux sexes, progression des performances de 0,39%. Le niveau général se densifie avec un plus grand nombre d'athlètes capable de réaliser une performance moyenne de 2'15'' pour les femmes et de 2'06'' pour les hommes.

- Evolution des performances en escrime et en équitation sur l'Olympiade
Pas d'évolution de performances notables mais une confirmation que pour atteindre le Podium les athlètes femmes et hommes doivent réaliser un parcours d'équitation avec une moyenne de moins de deux barres et être classés dans le Top 8 de l'épreuve d'escrime.
- Evolution des performances dans l'épreuve de Laser-Run (Combiné : Course à Pied/Tir Laser)
 - o Pas de comparaison possible entre les JO de Londres et de RIO
 - Changement de règlement du 3X1000m pour le 4X800m depuis 2013.
 - o Possible depuis la saison 2013
- Evolution des performances sur l'épreuve de Laser-Run depuis 2013



Une progression de 7.1% chez les femmes pour 2.8% chez les hommes. Cette différence peut s'expliquer par la dynamique de détection des talents mise en place dans tous les pays depuis l'intégration des femmes aux JO de Sydney en 2000.

Une attention particulière doit être apportée au suivi et à l'évolution des performances chez les femmes à horizon des JO 2020 puis 2024.

Les performances en tir se stabilisent pour les deux sexes, avec une stabilité croissante des performances et des cadences de tir.

B) Constat

- L'escrime a une importance capitale pour « être placé » avant la dernière épreuve.
- L'équitation est très importante pour accéder au podium / moyenne moins de 2 barres
- Les performances en natation et laser-run augmentent chez les Femmes et chez les Hommes
- Importance capitale de la performance en laser-run en course comme en tir
- Spécificité de la progression importante des femmes dans l'épreuve de Laser-Run
- Confirmation de l'importance de la détection par le biais de la natation avec un potentiel important de développement en course à pied
- En tir vitesse stabilisée et régularité des cadences.

C) Perspectives

Tokyo 2020

- o Tous les athlètes sont déjà dans le futur PPF
- o Corrections à apporter pour le maintien des sportifs dans le PPF

JO 2024

- o Exigence des systèmes de détection
- o Anticiper l'évolution des résultats
- o Mutualisation avec d'autres fédérations et particulièrement la FFN et FFA
(Exemple Elodie Clouvel en 7 ans de nageuse internationale juniors à médaillée Olympique en Pentathlon Moderne)

Pentathlon Moderne)

- o Réflexions avec les cadres techniques sur les athlètes entrant dans le futur PPF et ajuster les critères de maintien.
- o Affiner un axe supplémentaire de détection via le Laser-Run

CLASSEMENT DE LA FRANCE / (Class RAP 3.1) / Championnats du Monde ou JO

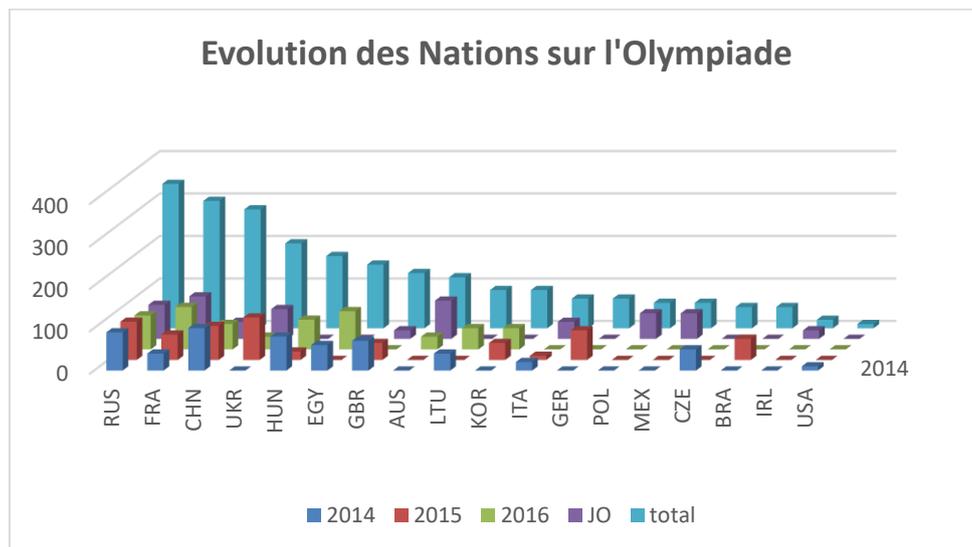
2014 Indice POP		Ch MONDE								
Disciplines	Spécialités / Epreuves	H/F/M	Or	Ag	Bz	4	5	6	7	8
Pentathlon Moderne	Individuelle	H	RUS	EGY	CZE	HUN	FRA	ITA	RUS	HUN
Pentathlon Moderne	Individuelle	F	GBR	CHN	CHN	GER	LTU	HUN	RUS	USA

2015 Indice POP		Ch MONDE								
Disciplines	Spécialités / Epreuves	H/F/M	Or	Ag	Bz	4	5	6	7	8
Pentathlon Moderne	Individuelle	H	UKR	RUS	UKR	FRA	KOR	CHN	ITA	CZE
Pentathlon Moderne	Individuelle	F	GER	CHN	BRA	RUS	GBR	HUN	FRA	AUS

2016 Indice POP		Ch MONDE								
Disciplines	Spécialités / Epreuves	H/F/M	Or	Ag	Bz	4	5	6	7	8
Pentathlon Moderne	Individuelle	H	FRA	RUS	KOR	EGY	EGY	EGY	RUS	LTU
Pentathlon Moderne	Individuelle	F	HUN	FRA	GER	LTU	CHN	CHN	RUS	HUN

2016 Indice POP		JO RIO								
Disciplines	Spécialités / Epreuves	H/F/M	Or	Ag	Bz	4	5	6	7	8
Pentathlon Moderne	Individuelle	H	RUS	UKR	MEX	FRA	ITA	GER	AUS	IRL
Pentathlon Moderne	Individuelle	F	AUS	FRA	POL	CHN	GER	GBR	IRL	ITA

EVOLUTION CLASSEMENT DE LA France (Rap 3.1)							
2014		2015		2016		JO	
1	CHN	1	UKR	1	FRA	1	FRA
2	RUS	2	RUS	2	EGY	2	AUS
3	HUN	3	CHN	3	RUS	3	RUS
4	GBR	4	GER	4	HUN	4	UKR
5	EGY	5	FRA	5	CHN	5	POL
6	CZE	6	BRA	6	LTU	5	MEX
7	FRA	7	GBR	6	KOR	7	CHN
7	LTU	7	KOR	8	AUS	7	ITA
9	ITA	9	HUN	8	UKR	9	GBR
10	USA	10	ITA	8	POL	9	IRL



L'équipe de France n'a cessé de progresser au classement des nations durant l'Olympiade. Le travail effectué par les athlètes et les entraîneurs est au cœur de cette progression. Mais le vecteur principal qui a dynamisé l'ensemble du système a été impulsé par une forte volonté fédérale qui a su définir des modalités discriminantes de sélections de l'équipe de France. Ces modalités acceptées par l'ensemble des athlètes mettaient en avant la recherche de podiums individuels dans un système d'ensemble juste et équitable.

❖ COMPETITIONS DE REFERENCE 2017 – 2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS DE LA FEDERATION

Il convient d'établir, pour chaque population de sportifs, un calendrier des compétitions internationales de référence en indiquant :

- *les objectifs principaux de médailles / performance pour 2020 et 2024 ;*
- *les objectifs intermédiaires au cours de l'olympiade.*

Dans la continuité de la stratégie d'accès au haut niveau, l'objectif majeur doit permettre de placer les pentathlètes hommes et femmes dans les finales mondiales et sur les podiums individuels en senior. L'objectif étant clairement défini par l'accès à la médaille olympique mais aussi par le développement du collectif relève.

Cela passe par :

- Une prise en compte plus affirmée des spécificités et des besoins des athlètes du collectif Olympique.
- La mise en place des organisations en relation avec les objectifs.
- La mise en place d'une stratégie claire de développement du collectif relève, de la détection à l'accès dans le haut niveau.
- Le développement de l'esprit « équipe de France »
- Le maintien des exigences dans les modalités de sélection qui doivent être axées sur la recherche permanente de la performance dès les compétitions de niveau national qui servent de sélection aux compétitions internationales.
- Une attention particulière aux modalités de sélection et aux compétitions qui seront proposées par la Direction Technique Nationale en années pré-olympique et olympique.
- La quête de la plus haute performance dans toutes les compétitions choisies par la Direction Technique Nationale auxquelles participent les pentathlètes (Coupes du Monde, Finale de Coupe du Monde, Championnats d'Europe, Championnats du Monde).
- La planification pluriannuelle des saisons sportives (stages et compétitions) en tenant compte des contraintes de calendrier, budgétaires et environnementales.
- Une recherche de mutualisation avec les fédérations sportives qui correspondent aux épreuves du Pentathlon Moderne, pour améliorer encore la détection, le développement des compétences technico-tactiques et les performances.

Compétitions de référence et étapes de la trajectoire de performance du collectif senior femme :

(Objectifs Intermédiaires en Bleu)

NB : Compétitions de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et d'Europe seniors

Seniors Hommes	2018	2019	2020	2021
Compétitions de référence	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde (Mexique) 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde 5) JO	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde
Résultats attendus	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 3) 2 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 8	1) 1 à 2 dans les 6 (qualification Olympique) et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 6	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde et ranking UIPM (qualificative JO) 4) 1 à 2 dans les 6 5) 1 podium	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 8
	2022	2023	2024	
Résultats attendus	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 8	1) 1 à 2 dans les 6 (qualification Olympique) et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 6	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde et ranking UIPM (qualificative JO) 4) 1 à 2 dans les 6 5) 1 podium	

Année JO N-1 début qualification Olympique / collectif Olympique (3 à 4 femmes) défini fin année N-2

Compétitions de référence et étapes de la trajectoire de performance du collectif senior homme :

(Objectifs Intermédiaire en Bleu)

NB : Compétitions de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et d'Europe seniors

Seniors Hommes	2018	2019	2020	2021
Compétitions de référence	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde (Mexique) 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde 5) JO	1) Chp. Europe 2) Chp. Monde 3) 4 épreuves de Coupe du Monde 4) Finale de la coupe du Monde
Résultats attendus	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 8	1) 1 à 2 dans les 6 (qualification Olympique) et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 6	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde et ranking UIPM (qualificative JO) 4) 1 à 2 dans les 6 5) 1 podium	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 8
	2022	2023	2024	
	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 8	1) 1 à 2 dans les 6 (qualification Olympique) et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde 4) 1 à 2 dans les 6	1) 1 à 2 dans les 8 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 2) 1 à 2 dans les 6 et podium par équipes ou relais (si participation avec l'équipe olympique) 3) 2 à 3 dans le Top 18 du classement coupe du Monde et ranking UIPM (qualificative JO) 4) 1 à 2 dans les 6 5) 1 podium	

Année N-1/JO début qualification Olympique / collectif Olympique (4 hommes) défini fin année N-2

Compétitions de référence du collectif Relève juniors femmes et hommes: (Objectifs Intermédiaires en Bleu)

Juniors F et H	2018	2019	2020	2021
Compétitions de référence	1) Chp. Europe J 2) Chp. Monde J	1) Chp. Europe J 2) Chp. Monde J	1) Chp. Europe J 2) Chp. Monde J	1) Chp. Europe J 2) Chp. Monde J
Résultats attendus	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais (Transition Olympiade) 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais
	2022	2024	2024	
Résultats attendus	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 1 dans les 8 et 1 dans 16 et podium par équipes ou relais (Transition Olympiade) 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	

Chaque année au moins 1 athlète par sexe ayant rempli les critères de résultats pour entrer à l'INSEP.

Collectif relève devant développer des compétences fortes dans les épreuves techniques, l'accent sera mis sur les résultats par équipe et/ou relais qui développe l'« esprit équipe de France ».

En fonction des résultats accès aux compétitions internationales seniors.

Compétitions de référence du collectif Relève cadets femmes et hommes: (Objectifs Intermédiaires en Bleu)

Cadets F et H	2018	2019	2020	2021
Compétitions de référence	1) Chp. Europe C 2) Chp. Monde C 3) YOG (C.1 ^{ère} A)	1) Chp. Europe C 2) Chp. Monde C	1) Chp. Europe C 2) Chp. Monde C	1) Chp. Europe C 2) Chp. Monde C
Résultats attendus	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 3) 1 femmes et 1 Hommes qualifiés	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais
	2022	2024	2024	
Résultats attendus	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 3) 1 femmes et 1 Hommes qualifiés	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 à 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	

Athlètes Dans le PPF. *Collectif relève devant développer des compétences dans les épreuves techniques, tout particulièrement l'escrime et le Tir laser, l'accent sera mis sur les résultats par équipe et/ou relais qui développe l'« esprit équipe de France ». En fonction des résultats accès aux compétitions internationales juniors. Objectif YOG pour les athlètes remplissant les conditions l'année N.*

Compétitions de référence du collectif Relève minimes femmes et hommes: (Objectifs Intermédiaires en Bleu)

Minimes F et H	2018	2019	2020	2021
Compétitions de référence	1) Chp.Europe M 2) YOG	1) Chp.Europe M	1) Chp.Europe M	1) Chp.Europe M
Résultats attendus	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 femmes et 1 Hommes qualifiés	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais
	2022	2024	2024	
Résultats attendus	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais 2) 1 femmes et 1 Hommes qualifiés	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	1) 2 dans les 16 et podium par équipes ou relais	

Athlètes Dans le PPF ou intégrant le PPF. Collectif relève devant développer des compétences dans les épreuves techniques, tout particulièrement l'escrime et le Tir laser, l'accent sera mis sur les résultats par équipe et/ou relais qui développe l'« esprit équipe de France ».

En fonction des résultats accès aux compétitions internationales cadets.

Objectif YOG pour les athlètes remplissant les conditions l'année N.

❖ STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE **2017 – 2024**

Le pentathlon moderne fait partie des sports historiques de l'histoire des Jeux Olympiques modernes.

Il a fait son entrée aux Jeux Olympiques en 1912 et vu la participation des femmes en 2000, Face à la concurrence à l'émergence de nombreux autres sports et aux exigences télévisuelles et marketing, le pentathlon moderne a su s'adapter en 1996 en revoyant le format de l'épreuve olympique pour aboutir au cinq épreuves en un jour, puis en 2012 en regroupant le tir et la course en une épreuve dynamique le combiné, en intégrant par la suite en 2012, le tir au pistolet laser vecteur de modernité.

Pour l'image de notre sport, des évolutions sont encore envisagées par la Fédération Internationale (UIPM) pour que le pentathlon moderne devienne une épreuve plus facile à suivre par les spectateurs et les téléspectateurs : le projet de stade unique permettant le déroulement de la compétition dans un seul lieu en un temps réduit (5 à 6 heures) sera incontestablement un moyen de promotion et d'accélération de la connaissance du sport auprès du grand public.

Pour la pratique, en suivant les déclinaisons de l'UIPM, les nouveaux formats diversifiés proposés, sont des points d'appuis, vers les axes de pratique que nous voulons impulser en gardant notre identité nationale.

Le projet de performance fédéral (PPF) c'est stabiliser et renforcer l'existant qui permet aux athlètes de performer (Elodie CLOUVEL, médaille d'argent aux JO de RIO) mais c'est aussi reposer les bases, afin que le pentathlon moderne s'inscrive comme une valeur incontournable dans le paysage du sport français, tant pour le haut niveau que pour la pratique du plus grand nombre.

L'objectif du PPF est de définir un guide pour les actions de la fédération et de ses membres, basé sur les valeurs de notre sport. Ce projet doit correspondre à une vision, à des objectifs et aux actions inhérentes.

VISION :

Construire des offres de pratique pour ouvrir largement le pentathlon moderne, grâce aux actions de la fédération, de ses membres et des partenaires afin de détecter les talents de demain et les intégrer dans le PPF qui est la vitrine de notre sport.

Les clefs d'intégration dans le PPF reposent sur 5 axes essentiels :

- Le développement des clubs
- La formation
- La diversification des publics cibles
- Un système de détection adapté
- L'organisation et les relations entre les deux programmes (accès au haut niveau et excellence)

Harmonieusement regroupés par la mission de service public, en proposant au plus grand nombre l'accès à la pratique sportive du loisir pour tendre vers le haut niveau.

OBJECTIFS :

1. Développer les formes de pratique
2. Augmenter progressivement le nombre de pratiquants
3. Garantir l'intégration des nouveaux pratiquants et détecter les talents
4. Organiser les deux programmes (accès au haut niveau et excellence)
5. Etendre nos secteurs d'activités
6. Communiquer sur le travail des acteurs
7. Etablir des alliances stratégiques
8. Manager le projet dans sa globalité

Il s'agit donc pour la fédération de s'inscrire dans la dynamique nationale et dans les objectifs définis par le Ministère des Sports, à savoir, figurer parmi les meilleures nations mondiales aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.

Cela passe pour la fédération par la nécessité de définir la stratégie qui lui permettra d'atteindre ce haut niveau avec comme objectif une médaille aux Jeux Olympiques de Rio 2020 tout en préparant une nouvelle génération en vue des Jeux Olympiques de 2024.

C'est pourquoi tout en concentrant les moyens sur les collectifs Seniors et relève, la FFPM portera une attention particulière aux futurs champions en développant et en améliorant les conditions d'apprentissage du haut niveau dans les deux pôles France relève, le pôle relève, les clubs d'accession au haut niveau et les athlètes qui intégreront le programme « accompagnement à distance des pentathlètes émergents » ADPE.

ACTIONS :

Développer les formes de pratique

- . Biathlon et Triathlon moderne (continu-discontinu)
- . Laser-Run (Course-Tir laser)
- . Activités pour tous
- . Redéfinition du fonctionnement des clubs et de la vie fédérale en adéquation avec les nouveaux formats (Escrime-Laser Run ; Equitation-Laser Run)

Augmenter progressivement le nombre de pratiquants

- . Proposition des formes de pratique
- . Formation des entraîneurs, des bénévoles et dirigeants
- . Détermination des objectifs communs

Garantir l'intégration des nouveaux pratiquants, détecter les talents

- . Pérenniser les actions
- . Diversité des pratiques et des publics
- . Accueil différencié
- . Gestion et cohabitation des publics
- . Fidélisation
- . Organiser la stratégie de détection des talents

Organiser les deux programmes (accession au haut niveau et excellence)

- . Renforcer l'existant
- . Elever les niveaux d'exigence pour l'entrée et le maintien dans les programmes
- . Assurer un encadrement de haut niveau
- . Organiser et optimiser l'environnement des sportifs dans les sites d'accueil en relation avec les institutions (Conseil régionaux, Directions Régionales, établissements publics)
- . Elever les niveaux d'exigence d'accès et de maintien dans le PPF décliné sur les deux programmes

Etendre nos secteurs d'activités

- . Ouverture de nos activités vers le loisir et la santé
- . Activités scolaires et UNSS, (Laser-Run et Biathle Scolaire)
- . Implication dans les activités périscolaires
- . Proposition de pratique dans l'environnement universitaire
- . Ouverture vers le monde de l'entreprise
- . Adapter la capacité d'accueil pour les handisports
- . Implication dans zones urbaines sensibles (Laser-Run)

Communiquer sur le travail des acteurs

- . Développer une stratégie marketing
- . Développer notre site web
- . Communication sur tous les secteurs d'activités
- . Création d'une plateforme information et formation

Etablir des alliances stratégiques

- . Identifier les partenaires stratégiques
- . Identifier le potentiel des partenaires stratégiques
- . Travailler en coopération avec les partenaires sur des stratégies communes
- . Travailler avec le MJS pour atteindre nos objectifs
- . Travailler avec le CNOSF pour atteindre nos objectifs
- . Recherche de partenariat financier

Manager le projet dans sa globalité

- . Impulser les projets fédéraux
- . Déterminer les priorités
- . Répartir les rôles

La fédération souhaite promouvoir deux secteurs d'activités en s'appuyant sur 4 points clefs : le développement, la formation, la diversification des publics cibles, l'entraînement

1) Le pentathlon moderne dans sa pratique fédérale

Il s'agit de la pratique du pentathlon moderne dit « traditionnel » qui se déroule dans le cadre de compétitions règlementées.

Ce secteur doit encore se moderniser en continuant sa politique de développement avec le support des déclinaisons du pentathlon : le biathle moderne (natation-course), le Laser-Run (course-tir), le triathlon (natation-course-tir), et le tétathlon (escrime-natation-course-tir).

L'intégration générale du tir laser est un des vecteurs facilitant et promotionnel. Le calendrier fédéral prendra en compte l'ensemble des formats permettant à chacun de s'exprimer tout au long des saisons.

Le développement des clubs :

- . Construire le projet du club
- . Soutenir la vie des clubs
- . Développer le niveau d'expertise de tous les acteurs du club
- . Orienter en proposant la diversification attractive de tous les formats
- . Dynamiser les clubs avec l'appui des comités départementaux et régionaux

La formation

- . Former l'encadrement à tous les niveaux et à toutes les formes de pratique
- . Former les arbitres à toutes les formes de pratique
- . Proposer des formations (entraîneurs et dirigeants)
- . Placer les comités régionaux au cœur des dispositifs fédéraux de formation

La diversification des publics cibles

- . Proposer dans le calendrier fédéral des formats facilitant l'accès tout public
- . Accompagner les projets de réalisation
- . Mettre en réseau les clubs, les comités régionaux et les partenaires spécifiques aux actions cibles
- . Ouvrir les champs de compétences mutualisés vers ces publics

L'entraînement

- . Diffusion vers les clubs des concepts et méthodologies d'entraînement pratiqués à haut niveau
- . Proposer des échanges entre les acteurs en club et les cadres techniques fédéraux

Objectif de la fédération : fidéliser les publics en proposant des formats pentathlon attractifs et adaptés à tous les niveaux de pratique.

2) Le pentathlon moderne de haut niveau

L'équipe de France est la principale vitrine du pentathlon moderne, de par ses résultats comme de par l'image qu'elle donne. Les résultats équivalents sur la scène mondiale, de nos féminines comme de nos équipes masculines, sont un vecteur important à optimiser.

L'impact sur le développement et le nombre de licenciés est mesuré. Nous ne devons ni surestimer ni sous-estimer les effets d'une équipe de France performante.

L'objectif est d'optimiser l'ensemble des paramètres de la performance autour de nos équipes nationales, afin d'être encore plus performant et d'aller chercher l'or Olympique en s'appuyant sur un parcours équilibré.

▪ Le développement de la pratique de haut niveau :

- . Partager avec les clubs le plan de performance
- . Impliquer les clubs et les comités régionaux dans le plan de performance (Entraînement, stage, accompagnement, etc..)
- . Participation des athlètes de haut niveau dans la vie de leur club
- . Encourager et promouvoir la détection des talents par le biais de l'activité en club
- . Valoriser le travail des clubs et des comités dans le PPF

▪ La formation :

- . Vers l'expertise des entraîneurs de haut niveau en proposant des formations
- . Accompagnement des athlètes de haut niveau dans leur double projet
- . Accompagnement des entraîneurs de clubs en leur proposant des stages de formation au contact de l'élite
- . Transfert des savoirs

▪ La diversification des publics cibles :

- . Donner accès aux programmes de performances dans les régions et les clubs
- . Augmenter le nombre de clubs d'accession au haut niveau et les accompagner dans leur projet
- . Accompagner les pentathlètes isolés via le programme « accompagnement à distance des pentathlètes émergent » / ADPE
- . Proposer un système de détection élargi par le biais du Laser-Run

▪ L'entraînement :

- . Définir les priorités d'apprentissage dans le programme d'accès au haut niveau
- . D'une stratégie globale dans le programme d'accès à une stratégie individualisée pour le très haut niveau (Collectif Olympique)
- . Veille sur l'évolution des nations étrangères
- . Evaluer et adapter les stratégies annuellement

Objectif de la fédération : Elargir le nombre d'athlètes médaillables sur la scène internationale pour aller chercher l'Or Olympique.

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL – PENTATHLON MODERNE

1. SPORTIFS

• **1a) Niveau de performance des sportifs inscrits en listes**

Le niveau de performance des sportifs inscrits en listes correspond à l’instruction du 23 mai 2016 (en lien avec [l’annexe 2.1 de l’instruction du 23 mai 2016](#)). Le périmètre et le volume des collectifs sont déterminés par les classements dans les compétitions de références, la taille des sélections et des critères de performances mesurables.

- *Critères d’inscription sur la liste des « Sportifs de Haut Niveau » (SHN) : performance internationale / Voir tableau des critères*
 - o *Les athlètes seniors pourront intégrer la liste relève en raison de la maturité tardive en Pentathlon Moderne et du nombre de places limitées (4) aux championnats d’Europe et du Monde senior. 5 années après la catégorie Junior.*
- *Critères d’inscription sur la liste des « Sportifs des Collectifs Nationaux » (SCN) : lien avec les équipes de France / Voir tableau des critères*
- *Critères d’inscription sur la liste des « Sportifs Espoirs » (SE) : performance nationale, tests / Voir tableau des critères.*

Présentation Générale / Catégories d’âge / Programme / Listes								
Age	Catégories fédérales	Programme Excellence	Programme accession HN	Liste Elite	Liste senior	Liste Relève	Liste CN	Liste Espoir
30+	Seniors	INSEP PÔLES	PÔLES	Liste Elite	Liste senior	+5ans	Liste CN	Liste Espoir
29								
28								
27								
26								
25								
24								
23								
22								
21	Juniors U22	INSEP PÔLES	Clubs Accession HN	Liste Elite	Liste senior	Liste Relève	Liste CN	Liste Espoir
20								
19								
18	Cadets U19	INSEP PÔLES	ADPE	Liste Elite	Liste senior	Liste Relève	Liste CN	Liste Espoir
17								
16	Minimes U17	INSEP PÔLES	Clubs	Liste Elite	Liste senior	Liste Relève	Liste CN	Liste Espoir
15								
14	U15 /U13	INSEP PÔLES		Liste Elite	Liste senior	Liste Relève	Liste CN	Liste Espoir
13								
12								
11								

Critères d'inscription sur les Listes ministérielles athlètes de haut-niveau			
Programmes	Catégories	N°	Critères
Programme d'excellence	Elite		Jeux Olympiques : 1 à 8 en individuel (Ind) Champ Monde Senior : 1 à 8 (Ind) Champ Monde Senior : 1 à 2 par équipes ou relais Champ Europe Senior : 1 à 3 (Ind)
	Seniors		Jeux Olympiques : 9 à 16 (Ind) Champ Monde Senior : 9 à 16 (Ind) Champ Monde Senior : 3 à 8 par équipes ou relais Champ Europe Senior : 4 à 8 (Ind) Champ Europe Senior : 1 à 4 par équipes ou relais
	Relève		Compétition Ref 1: JO : 17 à 36 (Ind) Compétition Ref 2: JOJ : 1 à 18 (Ind) Compétition Ref 3: JOJ 1 à 4 en relais Compétition Ref 4 : Champ Monde Senior : 17 à 36 (Ind) Compétition Ref 5: Champ Monde Junior : 1 à 36 (Ind) Compétition Ref 6: Champ Monde Cadet : 1 à 36 (Ind) Compétition Ref 7: Champ Europe Senior: 1 à 36 (Ind) Compétition Ref 8: Champ Europe Junior: 1 à 36 (Ind) Compétition Ref 9: Champ Europe Cadet : 1 à 36 (Ind) Compétition Ref 10: Champ Monde Senior 9 à 12 par équipes ou relais Compétition Ref 11: Champ Europe Senior 5 à 9 par équipes ou relais Compétition Ref 12: Champ Monde Junior 1 à 6 par équipes ou relais Compétition Ref 13: Champ Europe Junior 1 à 4 par équipes ou relais Compétition Ref 14: Champ Monde Cadet 1 à 6 par équipes ou relais Compétition Ref 15: Champ Europe Cadet 1 à 4 par équipes ou relais Compétition Ref 16: Champ Europe Minimes : 1 à 18 (Ind) Compétition Ref 17: Coupe du Monde Senior: 1 à 36 (Ind) Compétition Ref 18: Internationales senior (sur sélection) : 1 à 12 (Ind) Compétition Ref 19: Internationales junior (sur sélection) : 1 à 8 (Ind) Compétition Ref 20 : Champ Europe –U24/1 à 36 (Ind) <i>Si officialisé par FI</i>
	Collectifs nationaux		Athlètes Junior / Senior sélectionnés en compétition(s) internationale(s) Athlètes partenaires
	Reconversion		Avoir été élite ou 4 ans SHN dont 3 années séniors.
Accession au Haut Niveau	Espoirs		Catégories cibles: Juniors, Cadets, Minimes Athlètes ayant validés les tests A ou B en compétition ou tests officiels organisés par la FFPM (voir tableau ci-dessous) Critères de performances: Compétition de référence 1: Championnats de France Tetrathlon / Podium (Catégories Cadets et Minimes) Compétition de référence 2: Championnats de France de Triathe / Podium (Catégories Cadets et Minimes) Classement national tetrathlon de la catégorie Cadet, Minime / Top 8
Critères de potentiel objectifs et mesurables tests Pour entrer en liste Espoirs	Tests A : Minimas points Triathle		
	Cadets: 200m NL + 4X800m Laser-Run / Minimes: 200m NL + 3X800m Laser-Run		
	Cadettes Femmes: 760 pts Minimes Femmes: 779 pts		Cadets Hommes: 890 pts Minimes Hommes: 885 pts
	Tests B: Minimas Temps Natation (100m) et Course (1000m) Avoir réalisé au moins l'un des deux critères		
	FEMMES		HOMMES
	NATATION 1'10" et moins	COURSE 3'20" et moins	NATATION 1'04" et moins COURSE 3'00 et moins

*Le DTN se réserve le droit de prolonger d'une année les sportifs ayant été classés Haut Niveau l'année N-1 et n'ayant pu concourir aux compétitions de références de l'année N (Blessures ; Grossesses ; Contraintes d'études et de situations socioprofessionnelles ; ...)

- **1b) Dispositif fédéral de suivi socioprofessionnel.**

Dispositif fédéral de suivi socio-professionnel	
SPORTIFS LISTES EN STRUCTURES	<p>Pôle France INSEP</p> <p>Pour tous les athlètes classés sur les listes de haut niveau la Direction Technique Nationale met en place un suivi socio-professionnel pour permettre aux athlètes de mener leur double projet sportif et professionnel (scolaire ou professionnel). La recherche de CIP/CI s'adresse aux athlètes ayant démontré des performances de haut niveau dans la catégorie senior. Dans ce cadre l'identification et le positionnement des sportifs se fait en coordination avec le Ministère (pacte de performance) et la MOP (athlètes potentiellement médaillables ou de très haut niveau).</p> <p>Ce suivi sera organisé en lien avec le département de l'orientation, de la formation, de l'accès à l'emploi et de la reconversion des sportifs de haut niveau de l'INSEP.</p> <p>En début de chaque saison sportive (1er trimestre scolaire), le DTN organisera des entretiens individuels avec les athlètes pour définir les objectifs sportifs, le projet scolaire ou professionnel.</p> <p>Des points réguliers seront organisés tout au long de la saison sportive en relation étroite avec le service compétent de l'INSEP.</p> <p>Pôles France Relève, Pôle Espoir et clubs d'accèsion au haut niveau</p> <p>Pour les athlètes des pôles et des clubs d'accèsion au haut niveau (CAHN) le DTN se rapprochera des responsables de pôles et des CAHN pour s'assurer que le suivi socio-professionnel des athlètes sur listes est assuré notamment au niveau de la scolarité.</p> <p>Un bilan devra être fait par les responsables de pôles et de CAHN en début de saison sportive (1er trimestre scolaire) et transmis au DTN.</p> <p>Avant la fin du 2ème trimestre, les responsables des pôles devront informer le DTN des situations individuelles des athlètes, notamment pour ceux qui envisagent un changement de structure d'entraînement ou qui ne seraient pas maintenus dans la structure.</p>
SPORTIFS LISTES HORS STRUCTURES	<p>ADPE (accompagnement à distance des pentathlètes émergents)</p> <p>Pour les athlètes listés du collectif ADPE, le responsable du collectif s'assurera que le suivi socio-professionnel est assuré notamment au niveau scolaire ou universitaire.</p> <p>Un bilan devra être fait par le responsable de l'ADPE en début de saison sportive (1er trimestre scolaire) et transmis au DTN.</p> <p>Avant la fin du 2ème trimestre, le responsable de l'ADPE devra informer le DTN des situations individuelles des athlètes, notamment pour ceux qui envisagent des modifications d'accompagnement ou qui ne seraient pas maintenus dans le dispositif.</p>

- **1c) Convention sportif / fédération :**

A partir de l'année 2016, la Fédération Française de Pentathlon Moderne a établi une convention individuelle entre les athlètes et la fédération pour les athlètes de l'INSEP. En 2017 cette convention sera élargie à tous les athlètes listés de la fédération.

Voir en annexe 2. (Convention FFPM-SHN)

- **1d) Critères d'attribution des aides individuelles (aides à la pension, aides à la formation...) et des aides personnalisées (AP).**

Aides personnalisées :

Les montants des AP sont attribués pour l'année civile en fonction du groupe de niveau dans lequel sont les athlètes. Les athlètes intègrent les groupes de niveau en fonction des performances réalisées l'année N-1. Ne sont pris en compte que les **podiums individuels**. Affichage de l'objectif médaille individuelle / JO.

Les sommes indiquées le sont sous réserve de l'attribution définitive du montant qui sera accordé pour cette ligne chaque année. En cas de modification, les sommes seront revues de façon proportionnelle. Chaque année en signant la convention annuelle FFPM-SHN, les athlètes seront informés des montants, de la répartition et des critères d'obtention pour l'année N+1.

Le DTN pourra également étudier les cas plus particuliers des athlètes en fonction de deux autres aspects :

- Le projet scolaire du sportif
- La situation sociale du sportif

Primes à la performance :

En cas de réussite maximale une révision ou adaptation des montants des primes sera nécessaire, pour se faire un ordre de priorité est spécifié: 1. JO / 2. Championnats du Monde. Ce qui veut dire qu'en cas de réussite maximale aux JO, les montants pour les Monde et Europe seront revus à la baisse voir supprimés (année spécifique JO)

Equipe, relais ou relais mixte pas de prime mais intégration dans les Groupes de niveaux.

Voir Annexe 2 (Intégré à la Convention FFPM-SHN)

- **1e) Modalités de suivi et d'accompagnement des sportifs de haut niveau à l'issue de leur carrière sportive et/ou en arrêt de longue durée pour cause de blessure ou maladie.**

Modalités de suivi et d'accompagnement pendant la carrière sportive :

La fin de carrière doit être anticipé, et prévue en amont. Avec l'aide de l'INSEP, les sportifs de haut-niveau (SHN) du Pôle France peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leur orientation professionnelle.

L'Unité d'accompagnement des sportifs de haut-niveau de l'INSEP met en synergie les ressources humaines et matérielles au service de l'accompagnement du sportif (ve) de haut-niveau (SHN) pour l'atteinte de son projet de performance.

Cette unité est le guichet d'entrée pour tout SHN de l'INSEP qui poursuit ou veut entamer un projet de formation ou un projet professionnel.

Chaque SHN est reçu par cette unité avant son intégration au sein du pôle France (pour les nouveaux entrants), en cours d'année pour tous les SHN en pôles, pour chaque SHN sortant du pôle.

Chaque demande est étudiée dans sa singularité et au regard des objectifs sportifs de chacun et des contraintes inhérentes. Chaque projet est interrogé et adapté en fonction de l'évolution du sportif dans la formation et/ou de ses résultats sportifs au cours de l'année.

Publics cibles

SHN inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut-niveau (jeune-senior-élite) en pôles France à l'INSEP

Objectifs

Accompagner les sportifs (ves) dans leur projet de performance global (sportif et professionnel).

Positionner le (la) sportif (ve) de haut-niveau et déterminer un projet professionnel, un projet de formation, une orientation cohérente.

Modalités de suivi et d'accompagnement à l'issue de la carrière sportive :

La fin d'une carrière se prépare bien en amont, un an avant l'arrêt envisagé, lorsque la situation le permet. Pour ceux dont l'arrêt se fait plus abruptement ou qui ont déjà arrêté sans parvenir à s'insérer dans la vie active ou à intégrer les différents bouleversements psychiques et physiques qu'implique la rupture avec leur univers, le travail se fera sur la durée souhaitée, en fonction des besoins individuels.

L'Unité travaille en collaboration avec l'Unité de psychologie de l'INSEP afin d'offrir l'opportunité d'un bilan psychologique de fin de carrière à chaque sportif qui en ferait la demande.

Chaque entretien de gestion de carrière et d'aide à la reconversion est réalisé en toute confidentialité. Néanmoins, à la demande du SHN, des interventions auprès des acteurs du sport ou des entreprises, ainsi que des mises en réseaux, sont planifiées afin de permettre la bonne réussite du suivi.

Publics Cibles

SHN sur la liste ministérielle des sportifs de haut-niveau (Senior, Elite, Reconversion)

Périmètre d'intervention

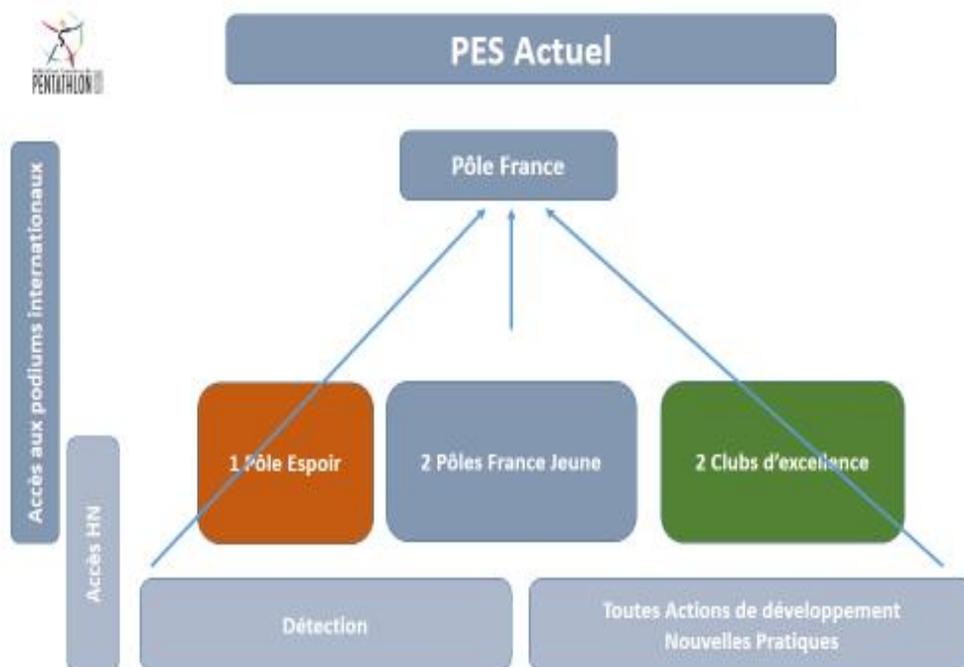
Sportifs en pôle à l'INSEP et ensemble des sportifs hors INSEP

2. DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES

Avant de décliner les deux programmes qui seront la base du PPF le programme d'accession au haut niveau et le Programme d'excellence sportive il est utile de rappeler le fonctionnement du PES 2013-2017.

Le PES actuel de la Fédération Française de Pentathlon Moderne répond à un système pyramidal :

- 37 clubs,
- 2 clubs d'excellence,
- 1 pôle Espoirs (Bordeaux Talence) *Modification PES septembre 2014,*
- 2 pôles France Jeunes (Aix en Provence, Font Romeu),
- 1 pôle France Senior (INSEP)

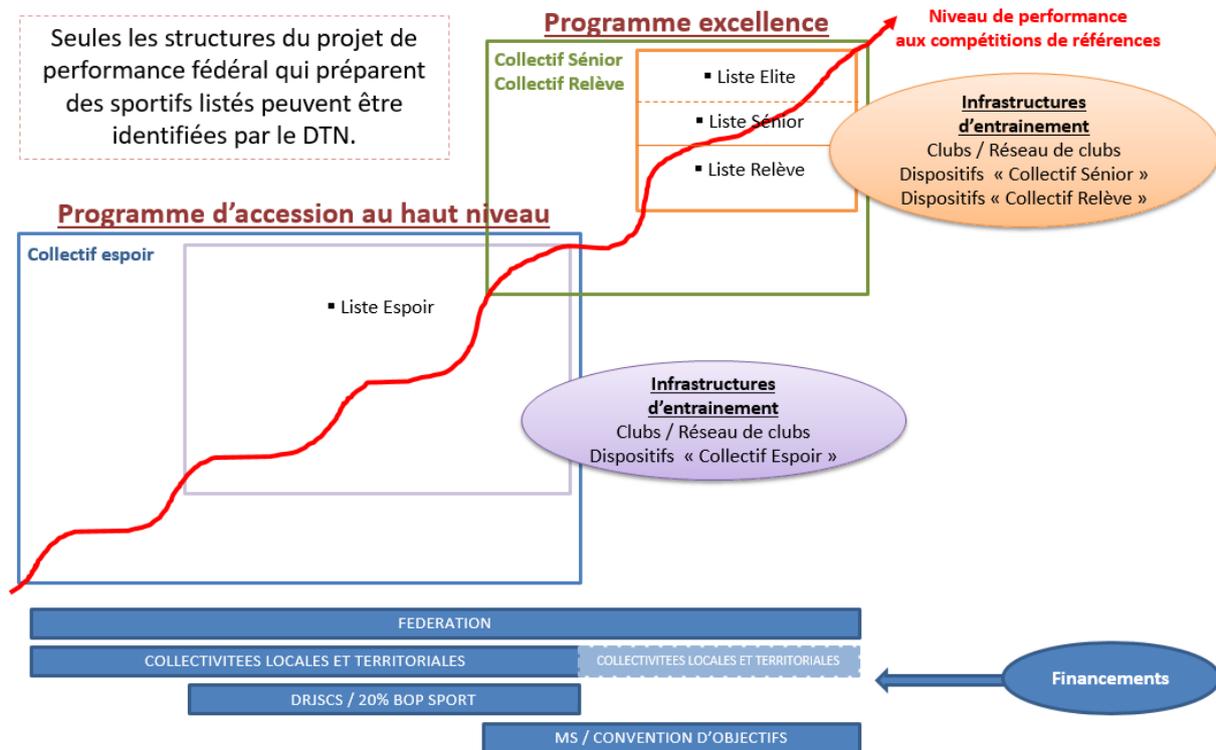


Le fonctionnement du PES a permis d'obtenir des résultats de très haut niveau, l'objet du futur PPF est de renforcer les points forts de l'ancien PES, d'améliorer les conditions de fonctionnement dans le futur PPF en innovant afin de créer toutes les conditions de la performance de haut niveau, à moyen terme objectif JO Tokyo 2020 et à long terme JO 2024.

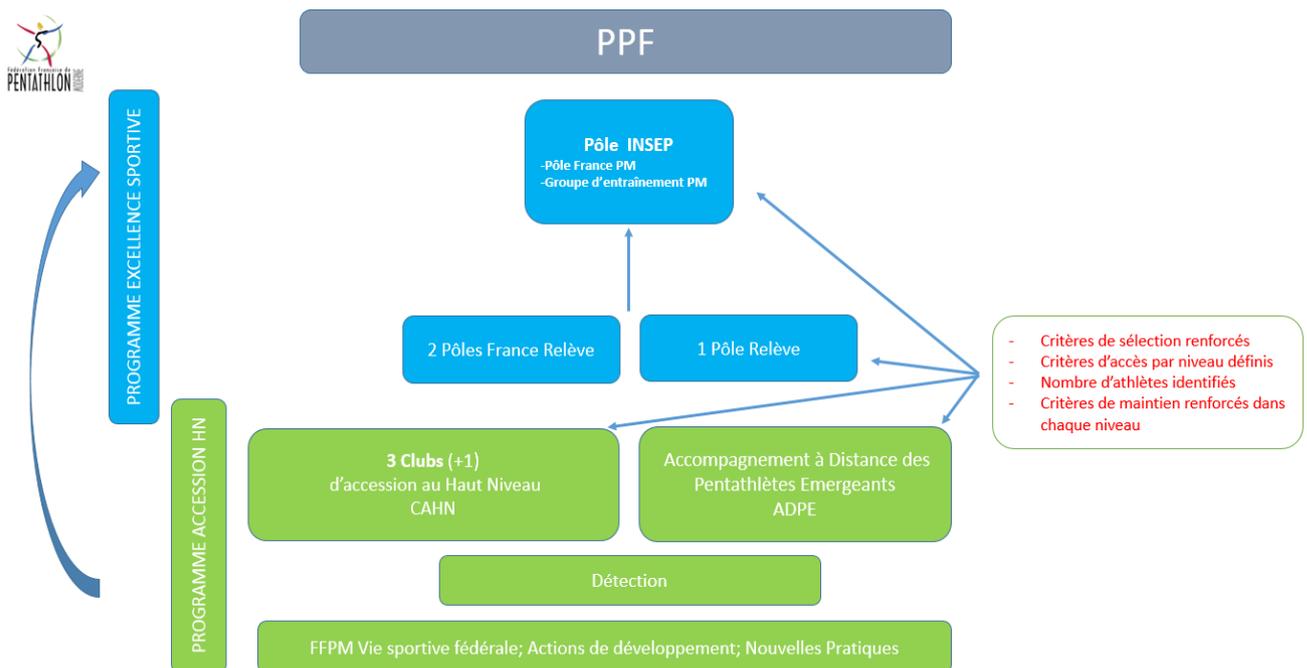
Le fonctionnement du PPF sera élargi à sa base afin de mettre en adéquation la politique de développement fédéral, la détection, l'accession au haut niveau et l'excellence sportive. Les critères de sélection seront renforcés, les critères d'accès par niveau définis, le nombre d'athlètes identifiés et les critères de maintien renforcés dans chaque niveau.

Le PPF de la FFPM suivra la ligne directrice du Ministère des Sports :

La trajectoire du Projet de performance de la FFPM

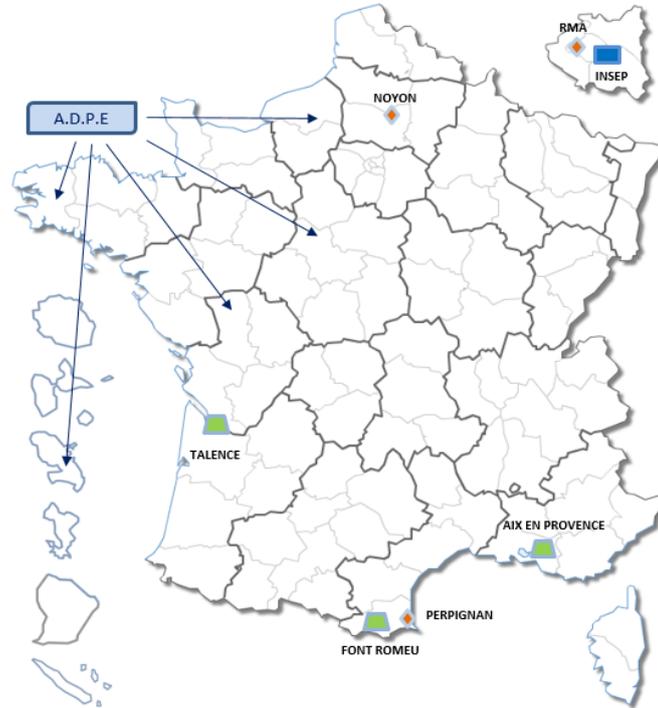


Le PPF de la FFPM se déclinera de cette façon :



Projet de Performance Fédéral 2017-2020

- 1 Pôle France**
- INSEP (75) / Mixte
- 2 Pôles France Relève**
- Aix en Provence / Mixte
- Font Romeu / Mixte
- 1 Pôle Relève**
- Talence / Mixte
- C.A.H.N**
- Clubs d'accèsion au haut niveau
- Club CAHN / Noyon (60) / Mixte
- Club CAHN / Paris (75) / Mixte
- Club CAHN / Perpignan (66) / Mixte
- A.D.P.E**
- Accompagnement à Distance des Pentathlètes Émergeants
- Tout le territoire + Dom/Tom / Mixte



Le programme d'accèsion au haut niveau s'appuiera sur la vie sportive fédérale avec l'organisation d'actions de développement et la mise en place de compétitions de clubs, départementales, régionales, interrégionales et nationales. Cette vie sportive permettra de détecter les sportifs ayant un potentiel pour intégrer les structures labélisées tels que les clubs d'accèsion au haut niveau, le dispositif d'accompagnement à distance des pentathlètes émergents, ou directement l'un des trois pôles.

Le programme d'excellence s'appuiera sur les deux pôles France relève et le pôle relève qui feront la transition avant une accèsion au Pôle Insep. Les pôles France relève et le pôle relève auront la particularité d'intégrer dans leurs structures certains athlètes espoirs ayant répondu aux tests des critères de potentiel.

PROGRAMME D'ACCESSION au HAUT NIVEAU

- **2a) Le programme d'accèsion au haut niveau** : accès à la performance et à une animation territoriale. Ce programme concerne les sportifs inscrits en liste « SE » et comprend :

A partir de septembre 2017 la FFPM labellisera dans son programme d'accèsion au haut niveau du PPF : 3 clubs d'accèsion au haut niveau (CAHN) et un dispositif d'accompagnement à distance des pentathlètes émergents (ADPE). Le programme d'accèsion au haut niveau doit permettre l'intégration des meilleurs sportifs dans les pôles et à l'INSEP. Certains athlètes s'ils réalisent le niveau de performances pourront rester sur leur structure du programme d'accèsion et être intégrés dans le programme d'excellence du PPF, pour des raisons personnelles ou organisationnelles.

Les 3 clubs d'accèsion au haut niveau (CAHN) accueillent des athlètes inscrits dans une logique de haut niveau mais qui ont fait le choix de rester sur ces structures. Ils devront offrir un entraînement structuré permettant de développer les qualités physiques et les fondamentaux techniques dans chacune des disciplines du pentathlon moderne.

Les CAHN participent à l'animation au niveau régional en coordination avec les comités régionaux pour la détection, la formation, l'organisation de compétitions, le développement, etc...

Le collectif ADPE accueille des athlètes listés mais qui ont fait le choix de ne pas intégrer les structures (Pôles, CAHN) pour des raisons personnelles ou liées à des problématiques d'études. Leur suivi sera assuré par un cadre technique fédéral qui fera le lien entre l'athlète, les structures d'accueil, les clubs et les pôles.

Pour tous les athlètes identifiés dans le programme d'accèsion au haut niveau, la FFPM s'attachera à mettre en œuvre une évolution sportive et sociale pour parvenir au meilleur niveau tout en garantissant la qualité du double projet. La finalité étant la recherche de l'excellence sportive.

Les comités régionaux de la FFPM participeront activement au programme d'accèsion au HN, par des actions de détection. La DTN participera à la vie des Comités en proposant les supports de formation des éducateurs (Brevets fédéraux ; CS pentathlon).

CLUBS D'ACCESSION au HAUT NIVEAU (CAHN) Collectif Mixte			
	CAHN NOYON	CAHN PERPIGNAN	CAHN RMA
Note	Certains athlètes inscrits dans les CAHN pourront en fonction de leurs performances intégrer le programme d'excellence du PPF. Il sera alors mis en place au sein de la structure d'accueil une organisation spécifique prenant en compte le niveau et les objectifs de ces athlètes.		
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Le recrutement Local ou Régional, Athlètes classés dans les 12 premiers du classement national en Laser Run et Triathlon et/ou qualifiés au championnat de France de Tétrathlon. Pour les non licenciés tests physiques natation /course ou performances réalisées en compétitions officielles FFN, FFA)		
Tranche d'âge concernée	Benjamins ; Minimes ; cadets, juniors		
Effectifs	4 à 10	4 à 10	4 à 10
Objectifs sportifs	Préparation des jeunes (14/21 ans) à appréhender le haut niveau Qualification dans les équipes de France jeunes. Sélection dans les Pôles. Intégration dans le programme d'excellence de la FFPM		
Organisation de la formation sportive	Natation 4 X 1h ou 4h ; Course : 2 X 45mn PPG (technique, gestuelle, pliométrie) 1 X 45mn ; Tir 2 X 1h ; Escrime : 1 X séance d'assauts 1 leçon/semaine ; Equitation : 1 X/semaine ou stages pendant les vacances scolaires		
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Une attention particulière sera portée aux pentathlètes féminines avec une adaptation de la charge de travail et du type de travail demandé. La direction technique communiquera sur les modalités spécifiques de l'entraînement du public féminin		
Encadrement national du collectif	Entraîneur de pentathlon	Entraîneur de pentathlon	Entraîneur de pentathlon
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Le CAHN de Noyon est implanté dans la Région Haut de France, dans la ville de Noyon qui comprend collège/lycée. Financement associatif.	Le CAHN de Perpignan est implanté dans la Région Occitanie, dans la ville de Perpignan qui comprend collège/lycée. Financement associatif.	Le CAHN du RMA est implanté dans la Région Ile de France, dans la ville de Paris qui comprend collège/lycée. Financement associatif.
Convention et cahier des charges	Voir en annexe 1		
Cartographie des dispositifs et des structures	Stand de tir (intérieur et extérieur pour pratique Laser Run) Salle ou pistes d'escrime Piscine Centre équestre à proximité		
Suivi Médical Réglementaire (SMR)	Voir en annexe 3		

ACCOMPAGNEMENT A DISTANCE DES PENTATHLETES EMERGEANTS (ADPE)	
Collectif Mixte	
<i>Note : quelques athlètes de ce dispositif pourront être inclus dans le programme d'excellence</i>	
	Collectif National
Note	Certains athlètes inscrits dans le collectif ADPE pourront en fonction de leurs performances intégrer le programme d'excellence du PPF. Il sera alors mis en place au sein de la structure d'accueil une organisation spécifique prenant en compte le niveau et les objectifs de ces athlètes.
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Adhésion volontaire, après proposition de la DTN Même niveau de performance que pour intégrer les Pôles ou les CAHN
Tranche d'âge concernée	Benjamins ; Minimes ; cadets, juniors
Effectifs	4 à 10
Objectifs sportifs	Préparation des jeunes (14/21 ans) à appréhender le haut niveau Qualification dans les équipes de France jeunes. Intégration dans le programme d'excellence de la FFPM
Organisation de la formation sportive	Organisation individuelle en relation avec le club ou le site de vie de l'athlète
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Une attention particulière sera portée aux pentathlètes féminines. La direction technique communiquera sur les modalités spécifiques de l'entraînement du public féminin avec l'environnement spécifique de l'athlète.
Organisation et dispositif spécifiques aux sportifs ultramarins	Une attention organisationnelle spécifique sera étudiée par la DTN pour les athlètes ultramarins en relation avec les dispositifs locaux existants. La mutualisation avec les fédérations possédant des structures d'accueil dans ces régions sera étudiée au cas par cas.
Encadrement national du collectif	1 CTN sera en charge de la coordination et du suivi des athlètes
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	DTN, Clubs, structure scolaire ou universitaire
Convention et cahier des charges	Voir en annexe 1
Cartographie des dispositifs et des structures	Chaque athlète devra avoir à proximité de son site d'entraînement stand de tir (intérieur et extérieur pour pratique Laser Run), Salle ou pistes d'escrime, Piscine, Centre équestre à proximité.
Suivi Médical Réglementaire (SMR)	Voir en annexe 3

PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE

- **2b) Le Programme d'excellence sportive** : préparation à l'obtention de titres internationaux sur les compétitions de référence. Ce programme concerne les sportifs inscrits en listes « SHN » et « SCN » et comprend :

A partir de septembre 2017 la FFPM labellisera dans son programme d'excellence sportive du PPF : 1 pôle France, 2 pôles France relève, 1 pôle relève.

Les 2 pôles France relève et le pôle relève devront offrir une qualité environnementale permettant aux athlètes d'évoluer vers le haut niveau et d'appréhender une entrée éventuelle à l'INSEP (conditions d'hébergement, entraînement dans les 5 disciplines, suivi médical, scolarité). Les pôles sont axés sur l'apprentissage du haut niveau, l'accès aux compétitions internationales pour les jeunes catégories (minimes, cadets, juniors) et la conduite du double projet. Ils doivent ainsi permettre d'acquérir les bases techniques et physiologiques indispensables à la pratique de haut niveau.

Les athlètes des pôles France relève et relève seront en fonction de leur résultats inscrits en liste HN, en liste collectif national ou en liste espoir.

Les trois pôles sont la phase intermédiaire avant d'intégrer le pôle INSEP.

Les pôles participent à l'animation au niveau régional en coordination avec les comités régionaux pour la détection, la formation, l'organisation de compétitions, le développement, etc...

PÔLES France Relève et PÔLE relève			
	Pôle France Relève Aix en Provence Collectif Mixte	Pôle France Relève Font Romeu Collectif Mixte	Pôle Relève Talence Collectif Mixte
Note	Certains athlètes inscrits en pôle pourront en fonction de leurs performances intégrer le programme d'excellence du PPF. Il sera alors mis en place au sein de la structure d'accueil une organisation spécifique prenant en compte le niveau et les objectifs de ces athlètes.		
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Le recrutement est fait au sein des clubs de pentathlon, ou suite à des tests natation, course à pied et Laser-Run. Voir Critères de potentiel objectifs et mesurables pour intégrer la liste HN Espoir (Tests A ou Test B. Tous les Comités régionaux de la FFPM seront sollicités dans la mise en place de l'identification des talents. Equilibre des collectifs avec des athlètes listés « Espoir » et « HN ». Pour Talence la cible de recrutement sera axée sur la Région Nouvelle Aquitaine.		
Tranche d'âge concernée	Minimes (exceptionnellement Benjamins surclassés) Cadets Juniors <i>Soit de 14 à 21 ans</i>		
Effectifs	10 à 15	10 à 15	8 à 10
Objectifs sportifs	Préparation des jeunes (14/21 ans) à appréhender le haut niveau Qualification dans les équipes de France relève et jeunes. Podiums internationaux individuels et par équipe dans les catégories d'âge respectives.		
Organisation de la formation sportive	Entraînement biquotidien : entre 16h et 25h d'entraînement selon les âges. Compétitions FFPM, escrime, course ou natation les week-ends. Spécificité organisationnelles dans chacun des pôles		
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Une attention particulière est portée aux pentathlètes féminines avec une adaptation de la charge de travail et du type de travail demandé. Spécificité du suivi médical.		
Encadrement national du collectif	Responsable et entraîneur = 1 CTS / Professeur EPS détaché, entraîneur de pentathlon	Responsable et entraîneur = 1 professeur EPS (sur poste à profil), entraîneur de pentathlon	Responsable et entraîneur : 1 professeur de sport CTN, entraîneur de pentathlon
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	Le Pôle France jeunes est implanté dans la Région PACA, sur le CREPS d'Aix en Provence qui comprend collège/lycée et la proximité du site universitaire de Marseille. Son financement est assuré par la convention d'objectifs de la FFPM.	Le Pôle France jeunes est implanté dans la Région Occitanie, sur le CREPS de Montpellier, site de Font-Romeu qui comprend le CREPS/CNEA, le collège/lycée et plusieurs départements universitaires. Son financement est assuré par la convention d'objectifs de la FFPM.	Pôle intégré au CREPS de Talence . Pôle géré par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine et la FFPM. L'environnement du Pôle permet d'assurer pleinement l'organisation du double projet au niveau scolaire comme universitaire. Son financement est assuré le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et la FFPM.
Convention et cahier des charges	Voir en annexe 1		
Cartographie des dispositifs et des structures	Salle d'armes Stand de tir (Bi-ouverture prévue) Piste d'athlétisme Piscine municipale de 50m Centre équestre en ville Unité d'Aide à la performance avec salle de préparation physique	Aménagement du temps scolaire pour libérer 2 créneaux d'entraînement quotidien. Infrastructures utilisées : piscines, salle d'armes, stand de tir (intérieur et extérieur), centre équestre (manège et carrière, centre équestre municipal), piste d'athlétisme	Salle d'armes, Stand de tir, Piste d'athlétisme, salle de musculation, piscine universitaire de Bordeaux, centre équestre à Cestas
Dispositif spécifique environnement médical	Service médical, kiné, récupération, suivi psychologique au CREPS	Service médical, kiné, récupération, suivi psychologique au CREPS/CNEA	Service médical, kiné, récupération, suivi psychologique au CREPS
Suivi Médical Réglementaire (SMR)	Voir en annexe 3		

		PÔLES France INSEP	
		Pôle Pentathlon Moderne Collectif Mixte	Groupe d'Entraînement PM Collectif Mixte
Note	<p>Les athlètes du pôle Insep seront exclusivement des athlètes ayant réalisés les critères d'entrée et inscrits en LHN (Elite, Senior, relève ou collectif national)</p> <p>Le groupe d'entraînement INSEP a été créé après les JO de Rio afin de permettre aux athlètes d'évoluer dans un cadre de performances spécifique plus individualisé.</p> <p>L'objectif de la DTN est de mettre en place l'organisation optimale pour les deux collectifs.</p> <p>A l'issue d'une période de deux années de tests (fin 2018), l'organisation globale sera évaluée et les mesures prises en conséquence.</p>		
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	<p>L'étude du recrutement est faite suite à des performances réalisées en compétition, Championnats du Monde ou d'Europe Juniors et cadets avec une condition de double projet permettant la pratique de très haut niveau.</p> <p>Championnats du Monde et d'Europe Juniors épreuve individuelle : Top 18</p> <p>Championnats du Monde et d'Europe Cadets épreuve individuelle : Podium</p> <p>La DTN se garde le droit d'étudier tous les autres cas individuel pour une intégration directe dans la structure.</p>		
Tranche d'âge concernée	<p>Juniors Senior</p>		
Effectifs	<p>10 à 16</p>		
Objectifs sportifs	<p>Médaille aux JO Médaille aux Europe et Monde Seniors Equipe de France Seniors Coupes du Monde et compétitions internationales S. Médaille aux Europe et Monde Juniors et compétitions internationales J.</p>		
Organisation de la formation sportive	<p>Entraînements biquotidiens Volume 30 heures par semaine Compétitions FFPM, escrime, course ou natation les week-ends. Stage Spécificité organisationnelles les deux collectifs du pôle Insep</p>		
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	<p>Une attention particulière est portée aux pentathlètes féminines avec une adaptation de la charge de travail et du type de travail demandé. Spécificité du suivi médical.</p>		
Encadrement national du collectif	<p>Entraîneur National Responsable = 1 CTS / Professeur de sport / CPO Entraîneur National = 1 CTS / Professeur de sport / CPO Entraîneur National spé Escrime = 1 CTS / Professeur de sport / CPO Entraîneur National spé Escrime = 1 CTS / Professeur de sport Entraîneur spé Equitation = 1 Garde Républicain / Convention avec la gendarmerie 1 Préparateur Physique = Cadre du pôle performance de l'INSEP</p>	<p>Entraîneur National Responsable = 1 CTS / Professeur EPS détaché / CPO 1 Garde Républicain / Convention avec la gendarmerie</p> <p>3 Entraîneurs Personnels des athlètes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Escrime - Course / Prépa Physique - Natation 	
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	<p>INSEP Clubs d'escrime partenaires Garde Républicaine Etablissements du grand Insep (ex : ENE Saumur, etc ...) CNSD (partenariat ; convention)</p>		
Convention et cahier des charges	<p>Voir en annexe 1</p>		
Cartographie des dispositifs et des structures	<p>1 salle d'armes ; 1 piscine ; 2 pas de tir ; 2 pistes d'athlétisme ; Salle de musculation ; Centre équestre GRP</p>		
Dispositif spécifique environnement médical	<p>Service médical, kiné, récupération, suivi psychologique sur l'INSEP</p>		
Suivi Médical Réglementaire (SMR)	<p>Voir en annexe 3</p>		

3. CONVENTION PARALYMPIQUE ET/OU PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP.

La fédération est dans une phase d'inclusion des sportifs en situation de handicap. La fédération internationale (UIPM) est dans une phase de tests pour les épreuves et les catégories qui seront concernées.

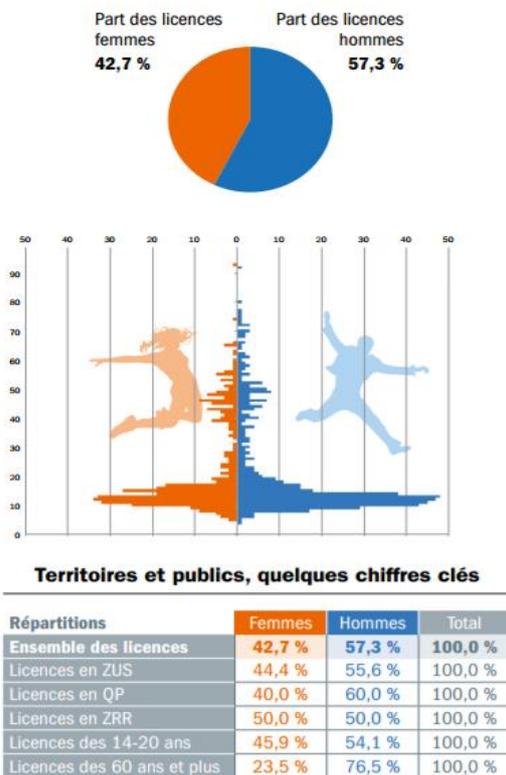
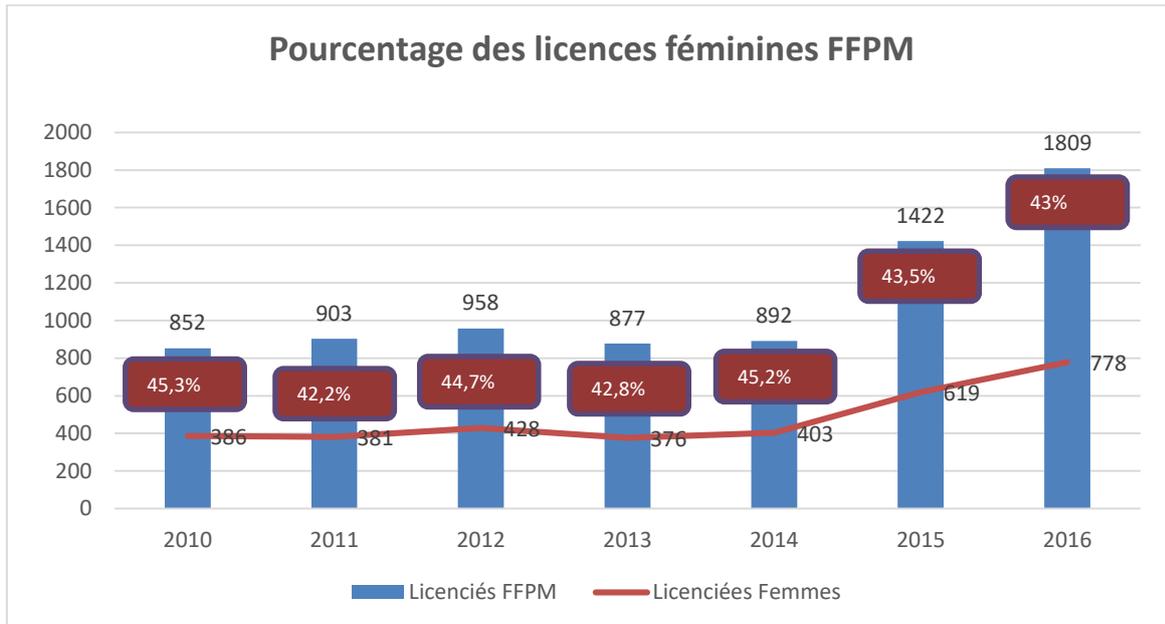
En 2017 la fédération internationale devrait proposer un cadre règlementaire avec la mise en place d'épreuves de Laser-Run.

En fonction de ces évolutions la fédération adaptera sa politique sportive fédérale et ainsi que le PPF.

4. PRISE EN COMPTE RENFORCÉE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FÉMININ

En complément des éléments déjà détaillés dans l'ensemble du PPF, un accent particulier sera porté sur la stratégie et les moyens mis en œuvre au profit du sport de haut niveau féminin.

- **4a) Situation de la FFPM**



- **4b) Quelle est la place des femmes dans la pratique du pentathlon ?**

Sur l'olympiade passée environ 43% des licenciés sont des femmes (Fichier licences FFPM) 3,2 % de femmes pratiquent dans des Zones Urbaines Sensibles et 6,4 dans les Quartiers Prioritaires (Atlas des fédérations sportives 2015).

La FFPM a une marge de progression importante pour accentuer son effort et développer des stratégies visant à capter le public féminin. Ce public constitue un potentiel important de développement pour la FFPM et un enjeu majeur pour l'égalité d'accès à la pratique sportive.

Le soutien aux projets de clubs en faveur d'une offre de pratique adaptée aux besoins locaux des féminines, en particuliers de celles qui sont le plus éloignées des APS pour des raisons économiques, sociales, géographiques, physiques ou culturelles sera mis en valeur et accentué.

- **4c) Quelle est la place des femmes dans les résultats des équipes de France ?**

Après l'arrêt d'Amélie CAZE, triple championne du Monde, la relève a été assurée chez les féminines par Elodie CLOUVEL, vice-championne du monde et médaillée d'argent aux jeux olympiques de 2016 à Rio. D'autre part le collectif s'étoffe, Marie OTEIZA et Julie BELHAMRI ont réalisé des performances de niveau international prometteur (Top 8 mondial ; podium en coupe du monde)

- **4d) Sur la promotion de la réussite des femmes dans le sport de haut niveau**

Les indicateurs sur cet objectif sont très rassurants. Les mêmes moyens sont donnés aussi bien aux femmes qu'aux hommes pour la pratique du haut niveau :

Pas de différence entre les femmes et les hommes sur les aides personnalisées

Pas de différence entre les femmes et les hommes sur les sélections, les choix des stages...

Pas de différence entre les femmes et les hommes sur le suivi socio-professionnel (nombre d'athlète équivalent bénéficiant du pacte de performance)

- **4e) Promouvoir la diffusion des épreuves sportives féminines dans les programmes télévisés**

Elodie CLOUVEL est l'ambassadrice du pentathlon moderne dans les médias. Un grand nombre de sujets ont été réalisés avant et après les jeux olympiques mettant en avant la pratique féminine du pentathlon moderne.

La FFPM devra travailler sur un clip de présentation valorisant la pratique des féminines.

- **4f) Sur le développement de la pratique sportive féminine en corrigeant les inégalités d'accès**

Les clubs de pentathlon moderne offrent de façon égalitaire la pratique du pentathlon moderne, les formats sont adaptés et offrent actuellement un grand nombre de possibilités. Des axes de développement par la mise en place de triathlon spécifiques Equitation-Laser-Run ; Escrime-Laser-Run permettra d'offrir une pratique pour des publics nouveaux. Le concept du sport « famille » sera amélioré.

Organisation de mode de communication pour la sensibilisation à la pratique sportive féminine du pentathlon, en utilisant les supports institutionnels du Ministère des Sports ou autre : « FEMIX »

- **4g) Sur la féminisation de l'encadrement technique**

Proposer aux organes déconcentrés de valoriser le parcours des femmes entraîneurs en les mobilisant au moment des formations des brevets fédéraux et en les associant aux opérations ou colloques organisés autour de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

- **4h) Spécificité du Relais Mixte**

La FFPM dans son règlement national met en avant le relais mixte et participe aux épreuves internationales dans toutes les catégories d'âge.

Le relais mixte a donné une nouvelle dimension au pentathlon moderne, permettant aux athlètes femmes et hommes de performer à l'unisson et de promouvoir l'égalité hommes-femmes dans la pratique sportive.

D'autre part l'UIPM a fait acte de candidature pour l'inclusion du relais-mixte aux Jeux Olympiques.

5. PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS ISSUS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES

En complément des éléments déjà détaillés dans l'ensemble du PPF, un accent particulier sera porté sur la stratégie et les moyens mis en œuvre au profit des sportifs issus des régions ultrapériphériques.

La FFPM enregistre actuellement 1 seul club issu des régions ultrapériphériques : le club de Kourou en Guyane. La FFPM veillera à accompagner cette création, et à encourager par des prises de contacts la création de nouveaux clubs dans ces régions.

La pratique du laser-run sera l'un des leviers de la mise en place de ce programme.

L'objectif de la fédération est la création de 2 nouveaux clubs à échéance 2020.

Les associations des régions périphériques entreront dans le programme de détection 2024.

Les talents identifiés seront accompagnés en intégrant le programme ADPE. Les dispositifs particuliers seront étudiés afin de prendre en compte les spécificités. La mutualisation avec les structures existantes et labellisées des fédérations sportives telles que la FFE (Escrime), la FFN (Natation), la FFA (Athlétisme), la FFT (Tir) et la FFE (Equitation) est une piste pour rendre efficace l'intégration dans le programme d'accession au haut niveau.

6. DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT

6a) Cadre général

- les exigences du haut niveau ;
- les fondamentaux du haut niveau dans chacune des disciplines ;
- les savoirs être ;
- les savoirs faire.

Afin de nourrir le programme d'accession au haut niveau du PPF, la FFPM Organisera des manifestations (initiations ; compétitions nationales et internationales pour les jeunes) permettant aux jeunes mais aussi aux publics cibles (Ultramarin, féminin, QPV) d'accéder à la pratique et d'intégrer la vie sportive fédérale. Ces manifestations devront permettre à la DTN d'alimenter les deux programmes (accession au haut niveau et excellence) du PPF.

Le programme de détection existant s'appuie sur le croisement des activités de natation et de course à pied en collaboration avec le monde scolaire (UNSS). A ce jour, aucune détection sur les publics cibles n'existe sur l'épreuve Laser Run (course à pied – tir laser) qui correspond à la dernière épreuve olympique du Pentathlon Moderne.

Les tests et les niveaux de performances attendues prennent en compte le niveau international et l'anticipation de ses évolutions. Ces tests sont décrits page 27. Il s'agit des critères de potentiel objectifs et mesurables pour entrer en liste Espoirs.

6b) Comment identifie-t-on un jeune talent, comment le repère-t-on ?

Par la mise en place de stands de tir mobiles (pistolet laser plus cibles électroniques) au profit des organisateurs de manifestations identifiées. Ces packages (stand + pistolet laser) sont immédiatement utilisables par les acteurs sans formation préalable et sans danger d'utilisation. Les publics cibles qui obtiendront des résultats probants lors de ces manifestations seront identifiés. Ils participeront ensuite à la seconde phase de détection du programme d'accession au haut niveau (test de natation).

Enfin les publics ayant eu des performances probantes dans les deux tests seront accueillis lors de stages organisés par les comités régionaux.

En coordination avec les responsables de pôles et des clubs d'accession au haut niveau, les résultats de ces manifestations seront communiqués afin de nourrir les étapes suivantes du processus de détection, soit une intégration dans le programme d'accession au HN.

Les cadres techniques de la FFPM seront impliqués en soutien dans toutes les étapes de la détection et pourront intégrer dans les structures du PPF, les sportifs (ves) ayant réalisés les minimas de performance (course à pied et natation) des critères de potentiel.

6c) Quels sont les dispositifs d'accompagnement des jeunes talents ?

En complément des éléments déjà détaillés dans l'ensemble du PPF le dispositif de détection et d'accompagnement des jeunes talents sera coordonné par la directrice nationale adjoint Mme Corine BOUZOU.

- **6d) Le transfert de talent :**

Au sein de la FFPM les procédures de transfert des talents s'appuie sur la pratique sportive fédérale, du laser-run vers le pentathlon en passant par les étapes du triathlon (Natation ; Laser-Run) et le tétrathlon (Escrime ; Natation ; Laser-Run).

- ❖ Deux axes innovants à l'étude

- Après concertation avec la direction technique nationale de la FFN(Natation) un axe innovant d'identification et de suivi pourra être étudié. L'idée de départ est d'offrir lors de stage régionaux de natation la possibilité aux nageurs de découvrir la pratique du Laser-Run et de leur ouvrir la pratique du triathlon au sein de la FFPM. Si l'intérêt pour la FFN, les clubs et l'encadrement est avéré les athlètes pourront rester dans leurs clubs de la FFN en commençant une pratique qui devrait être un soutien à leur préparation physique. Par la suite dans la période de l'adolescence, qui voit souvent l'arrêt de la pratique en raison de performances spécifiques natation insuffisantes et si les performances en course correspondent aux critères de détection, ils pourraient avoir le choix d'intégrer le programme d'accession au HN de la FFPM.

Cet axe innovant correspond au parcours effectué par Elodie CLOUVEL, médaillée d'argent aux Jeux Olympique de Rio en pentathlon Moderne.

- Nageuse de Haut Niveau Jeune de la FFN
- Intègre directement la structure INSEP de la FFPM
- 2 années après / Première médaille internationale / Champ. du Monde Juniors
- 7 années / Médaillée d'argent aux JO de Rio

Ce résultat pour le sport Français est à mettre au bénéfice d'un parcours de qualité mis en place par une fédération puis d'un transfert vers un autre parcours au sein de la FFPM qui a permis à une athlète d'aller chercher le rêve Olympique.

- Après concertation avec la direction technique nationale de la FFA(Athlétisme), la même procédure pourrait être mise en place. La pratique du laser-run est simple à mettre en place et permettrait à des athlètes de diversifier leurs pratiques en participant à des épreuves de laser-run de la FFPM tout en restant dans leurs clubs et en continuant à se développer. En concertation avec la DTN de la FFA certains athlètes pourraient se voir offrir la possibilité d'intégrer le programme d'accession au HN de la FFPM s'ils correspondent aux critères de détection.

7. ENCADREMENT

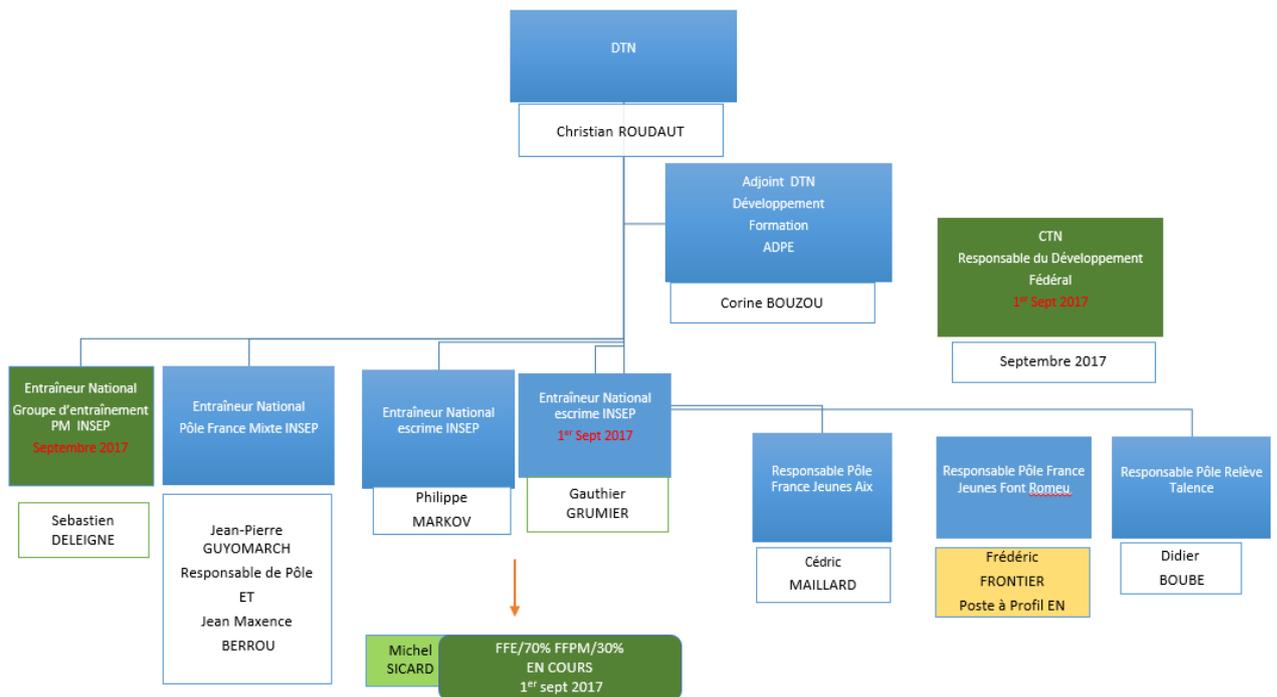
La Direction Technique Nationale sera composée à partir du 1^{er} septembre 2017 de 10 cadres techniques, dont le DTN et la DTN adjoint. La Direction Technique bénéficie de l'apport d'un cadre professeur d'EPS sur le Lycée Climatique de Font Romeu (Pôle France Relève). Par ailleurs l'apport d'un expert escrime et gestion du haut niveau sera mise en place à partir de septembre 2017. Cadre technique de la fédération française d'escrime (70%) et entraîneur national du collectif olympique à l'INSEP (30%)

Les missions de la direction technique nationale sont de mettre en place la politique sportive de la FFPM, sous la direction du DTN.

- 7a) Organigramme de la Direction Technique Nationale

ORGANIGRAMME DTN DE LA FFPM

PPF 2017 - 2020



- **7b) Relation DTN-CTS**

Le DTN travaille en coopération avec l'ensemble des CTS en fonction avec leurs missions respectives afin de proposer à la FFPM les stratégies de développement du HN, les modalités de sélection, les principes de détection, l'organisation du PPF.

Le DTN rencontrera chaque année les CTS afin de faire un point individuel de leur situation personnelle et de la conduite de leur activité au sein du PPF.

Le DTN assure l'évaluation, recommande, propose et valide les modifications si nécessaire.

Le DTN transmet chaque année après échange individuel avec les CTS les fiches de notation.

- **7b) Dispositif d'information et de formation professionnelle continue pour l'olympiade 2017 – 2020**

Formations fédérales à destination des entraîneurs des clubs (Brevets Fédéraux)

Formation fédérales des juges et des arbitres

Mise en place du certificat de spécialisation Pentathlon Moderne

Le DTN mettra en place en fonction des besoins et des demandes les formations professionnelles à destination des entraîneurs du PPF ayant pour objectif l'optimisation de leurs compétences personnelles et professionnelles.

Organisation de séquences de travail et d'échanges entre les acteurs du haut niveau et les entraîneurs de clubs (Séminaires)

- **7c) L'organisation en matière de « Recherche et développement » ainsi que les principaux projets entrepris au cours de l'olympiade 2017 – 2020**

Secteur matériel :

Travail sur la technologie du laser, suivi des évolutions, étude de fabrication nationale de matériel Laser à destination du développement en coordination avec des centres universitaires ou technologiques.

Secteur expertise de la performance :

Département Recherche INSEP : Performance en Pentathlon Moderne : Analyse du combiné et part attribuable des différentes disciplines. (En cours)

Secteur expertise de la performance / Secteur médical (en relation avec le médecin des équipes de France)

Université de Nice Sophia Antipolis / Insep : Influence d'une stratégie nutritionnelle sur le maintien du niveau d'éveil et la performance cognitive en pentathlon moderne. (En cours)

8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT

Afin de garantir la pérennité du PPF sur les deux cycles Olympiques 2020 et 2024, la FFPM a besoin de continuité en relation avec les objectifs partagés et les moyens financiers alloués par l'état. L'exemple ci-dessous de la convention d'objectifs 2017 devrait avoir la possibilité de perdurer pendant tout le cycle, cela permettrait à la FFPM de positionner et de faire vivre efficacement son PPF.

Seul les années olympiques 2020 et 2024 devraient être revues à la hausse en raison des surcoûts spécifiques de ces années.

La FFPM s'attachera à rechercher des partenaires pour supporter les deux programmes.

Dans son programme d'excellence la FFPM qui utilise exclusivement les ressources du Grand Insep s'attachera à continuer à œuvrer dans ce sens. Pour la FFPM les ressources du grand INSEP sont une garantie d'excellence pour les installations, les conditions d'entraînement, le cadre de vie des athlètes, le suivi médical et dans la gestion du double projet.

En concertation avec les structures d'accueil la FFPM s'attachera à étudier les besoins en matériel spécifiques nécessaires à l'amélioration des conditions d'entraînement (Stand de tir intérieur-extérieur ; pistes d'escrime ; préparation physique ; etc...)

Dans son programme d'accession (CAHN ; ADPE) la fédération assurera un suivi en partenariat avec les clubs, en encourageant la concertation avec les collectivités locales et territoriales.

Exemple : Convention d'objectifs 2017

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Développement du sport de haut niveau avec objectif de performance	765 417 €	578 300 €	568 300 €	197 117 €
Action 2	759 117 €	572 000 €	562 000 €	197 117 €
Aides personnalisées (AP)	124 000 €	124 000 €	124 000 €	0 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	83 000 €	83 000 €	73 000 €	10 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	256 000 €	245 000 €	245 000 €	11 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	296 117 €	120 000 €	120 000 €	176 117 €
Action 3	6 300 €	6 300 €	6 300 €	0 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	6 300 €	6 300 €	6 300 €	0 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Action 1	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Augmenter le nombre de structures fédérales	193 923 €	131 000 €	118 000 €	75 923 €
Action 1	181 923 €	120 000 €	110 000 €	71 923 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	181 923 €	120 000 €	110 000 €	71 923 €
Action 4	12 000 €	11 000 €	8 000 €	4 000 €
Formations fédérales	6 000 €	5 000 €	5 000 €	1 000 €
Professionnalisation de l'activité	3 000 €	3 000 €	3 000 €	0 €
Actions de la fédération à l'international	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
Action 1	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
Structuration fédérale	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
Suivi médical des équipes de France	13 600 €	13 600 €	13 360 €	240 €
Action 3	13 600 €	13 600 €	13 360 €	240 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	13 600 €	13 600 €	13 360 €	240 €
TOTAL	983 940 €	732 900 €	709 660 €	274 280 €
Dont montant destiné aux aides personnalisées :				124 000 €
Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :				585 660 €

Descriptif des actions spécifiques en lien directe avec le PPF : AP ; Stages ; Compétitions ; Matériel ; Structures du PPF ; SMR ; Suivi et Encadrement Médical des EDF	Budget Prévisionnel	
	CO	Part FD
Développement du sport de haut niveau avec objectif de performance		
Action 2 / Aides personnalisées (AP)		
Aides sociales et frais en lien avec les catégories de performances ; Aides Sociales études et logement ; Primes à la performance ; Charge	124 000€	
Action 2 / Collectif Relève / Stages et Compétitions		
Identifier les talents qui intégreront les équipes nationales dans l'optique des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, des JOJ et travail sur le groupe JO 2024. Performances de haut niveau individuelles et collectives Programmation de la saison sportive : stages de préparation et compétitions Début des cycles Olympiques Tokyo 2020 et JO 2024. Projet Jeux Olympiques de la Jeunesse Le niveau d'exigence en terme de performance continuera à être élevé afin de développer dès le plus jeune âge la culture de la gagne nécessaire aux performances futures. Validation des critères établis en 2016 pour les sélections minimales, cadets et juniors ; Modifications des prises en charge pour les compétitions internationales hors épreuves majeures (Championnats d'Europe et du Monde)	73 000€	10 000€
Action 2 / Collectif Senior / Stage et Compétitions / matériel		
L'objectif prioritaire pour la Fédération et la Direction Technique Nationale est de mettre en ordre de marche le collectif Tokyo 2020 en garantissant la meilleure préparation pour les athlètes. Tous les athlètes identifiés « groupe olympique 2020 » seront lancés dès cette année dans le concert international. L'objectif second est de créer une dynamique de concurrence entre les athlètes ayant déjà performé au plus haut niveau et les jeunes à fort potentiel. Il est indispensable pour la direction technique de préparer et d'engager les athlètes identifiés, sans contraintes, en vue de l'objectif prioritaire : les JO de Tokyo Garantir à nos athlètes l'utilisation du matériel le plus performant en compétition Améliorer les équipements des athlètes des équipes de France (tir laser, escrime et équitation) La jeune technologie du tir laser, pistolets et cibles, demande une mise à niveau permanente dans la recherche de performance. Test de pistolets et cibles laser, nouvelles technologie Attention particulière pour le groupe Elite.	245 000€	11 000€
<i>En année Olympique sur le collectif Senior l'enveloppe devra être étudiée à la hausse afin de permettre la meilleure préparation possible pour les athlètes potentiellement médaillables.</i>		
Action 2 / Projet de Performance Fédéral (PPF)		
Assurer la réussite du projet des sportifs à potentiel pour atteindre un podium mondial et olympique. S'intégrer complètement dans le réseau national du sport de haut niveau. Structures du PPF : Pôle France INSEP ; Pôles France Relève ; Pôle Relève Le PPF, outil principal du système pour conduire les athlètes vers la haute performance. Garantir une logique et une efficacité dans l'ensemble de la trajectoire des sportifs afin d'atteindre des performances au plus haut niveau à court terme à moyen terme (TOKYO 2020) et à long terme (JO 2024). Ces objectifs sont des priorités de la fédération. La forme structurelle du PPF allant de la base vers l'élite s'appuie sur les structures suivantes: L'ADPE, les CAHN, Un pôle relève, Deux pôles France relève. Un pôle France.	120 000€	176 000€
Action 3 / SMR		
Garantir les obligations du SMR pour tous les athlètes inscrits sur la liste espoir et Haut Niveau Prévenir la santé des sportifs Optimiser les chances d'un développement physique équilibré dans un objectif de performance	6 300€	
Action 3 / Encadrement des équipes de France collectif seniors et relève		
Garantir la préparation optimale des athlètes. Prévenir la santé des sportifs Optimiser les chances de maintenir son potentiel physique dans un objectif de performance En complément des soins médicaux et para médicaux dispensés sur les structures d'entraînement pour tous les athlètes, un accompagnement médical ciblé sur le groupe senior, est prévu tout au long de la saison, pour les stages et pour les compétitions internationales majeures. Pour les Championnats d'Europe et du Monde Seniors, le suivi est assuré par le médecin fédéral et un kinésithérapeute. Le suivi annuel d'un Ostéopathe en coordination avec l'équipe médicale fédérale ciblé sur le groupe senior de l'Insep	13 260€	240€

9. EVALUATION

Chaque année à l'issue de la saison sportive les cadres techniques de la DTN se réuniront afin de faire le bilan sportif et fonctionnel du PPF.

- Les critères d'évaluation partagés sont essentiellement les résultats (ref : COMPETITIONS DE REFERENCE 2017 – 2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS DE LA FEDERATION).
- Les critères spécifiques de la FFPM seront plus tournés vers l'évolution des performances du programme d'excellence à horizon 2020 et du programme d'accession au HN à horizon 2024, et l'optimisation du recrutement des talents entrant dans ces deux programmes.
- La situation socio-professionnelle individuelle de tous les athlètes du PPF sera présentée par les responsables des structures.
- La DTN attachera une attention particulière aux athlètes du « collectif Olympique » en matière d'insertion professionnelle. Un bilan annuel sera fait en coopération avec le ministère des sports, la délégation, la MOP et l'Insep.

Ce n'est qu'à l'issue de la réunion annuelle des cadres techniques, que la DTN sera en mesure de faire un bilan intermédiaire et de proposer annuellement à la FFPM les adaptations nécessaires. Ce bilan annuel est une nécessité absolue afin d'être toujours dans une dynamique de correction et d'optimisation du PPF de la FFPM.

10. ANNEXES

ANNEXE 1 : Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020

Excellence sportive : majorité de SHN, (pas de non listés, sauf pour les CFCP).

Accession au haut niveau : majorité de SE et/ou présence de SCN (sauf pour les CFCP).

Annexe 1 :

Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020

Programme d'Excellence sportive

Pôle France INSEP / Pôle Pentathlon Moderne

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Pratique du très haut niveau pour le collectif Seniors Pratique du haut niveau pour le collectif Relève avec pour objectif l'accès au collectif Seniors Préparation aux compétitions de référence (Coupes du monde, Championnats d'Europe, Championnats du Monde, épreuves de qualification pour les JO, Jeux Olympiques)
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums aux Championnats d'Europe Juniors et Seniors Podiums aux Championnats du Monde Juniors et Seniors Podiums aux Jeux Olympiques de 2020 Préparation des Jeux Olympiques 2024
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	1 Professeur de sport PO entraîneur féminin - masculin et coordonnateur du pôle, Licence STAPS, BEESAN, BE2 pentathlon moderne. Ancien pentathlète de haut niveau A la base de la conception et de la réalisation des entraînements du pôle Coordination du pôle et responsable du suivi socio-professionnel (SHN-pôle) Temps plein sur la gestion et l'encadrement du pôle.
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	1 Professeur de sport PO entraîneur féminin - masculin et coordonnateur du pôle, 1 Professeur de sport PO entraîneur féminin - masculin 1 Professeur de sport PO entraîneur homme et femme escrime et maître d'armes 1 Professeur de sport entraîneur homme et femme escrime et maître d'armes Temps plein sur la gestion et l'encadrement du pôle. Autre intervenant : préparation physique : un professeur de sport (INSEP), équitation : un instructeur d'équitation (BE2, GRP) Le responsable du pôle intervient sur la programmation et l'organisation des entraînements en liaison avec les différents intervenants de la structure.
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	Uniquement un public de sportifs en liste SHN Elite, Seniors et Relève Entre 10 à 16 athlètes collectif Mixte Recrutement sur les pôles France Jeunes (athlètes issus des équipes de France Juniors ou Seniors)
Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Salle d'armes, stand de tir (2), piste d'athlétisme (2), salle de musculation, piscine 50 et 25 mètres et équitation à la Garde Républicaine de Paris. Unité médicale et de récupération (Kiné et balnéothérapie), réathlétisation, accès à la préparation physique avec les différents services de l'INSEP
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Budget de fonctionnement 100% CO
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	30h d'entraînement par semaine selon la programmation. 46 semaines.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Formations aménagées sur l'INSEP, Formations externes à distance Suivi des athlètes au travers des services correspondants de l'INSEP
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Médecin INSEP (médecin fédéral) Pôle médical de l'INSEP et accès à tous les services médicaux et para médicaux pour le SMR et les soins SMR FPPM Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Suivi médical / Kiné et psychologique assuré par l'INSEP. Possibilité de suivi diététique et d'accès aux unités de récupération (balnéothérapie).
Financement de la structure		Le financement de la structure est assuré par la convention d'objectif. Les athlètes participent aux frais de pensions. (Voir Chapitre 8 : Programmation et financement)

Annexe 1 :
Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020
Programme d'Excellence sportive
Pôle France INSEP / Groupe d'Entraînement Pentathlon Moderne

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Pratique du très haut niveau pour le collectif Seniors Préparation aux compétitions de référence (Coupes du monde, Championnats d'Europe, Championnats du Monde, épreuves de qualification pour les JO, Jeux Olympiques)
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums aux Championnats d'Europe Seniors Podiums aux Championnats du Monde Seniors Podiums aux Jeux Olympiques de 2020 Préparation des Jeux Olympiques 2024
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	1 Professeur d'EPS détaché sur CPO entraîneur féminin-masculin Capes, BEESAN, BE2 pentathlon moderne. Ancien pentathlète de haut niveau A la base de la conception et de la réalisation des entraînements du groupe d'entraînement Temps plein sur la gestion et l'encadrement du groupe d'entraînement
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	1 instructeur d'équitation (BE2, GRP) = Pôle PM Entraîneurs personnels des athlètes 1 Entraîneur de course / Psychomotricien 1 Entraîneur de natation 1 Entraîneur d'escrime Le responsable du groupe intervient sur la programmation et l'organisation des entraînements en liaison avec les différents intervenants. Coordination du groupe et responsable du suivi socio-professionnel (SHN-pôle)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	Uniquement un public de sportifs en liste SHN Elite, Seniors 2 athlètes collectif Mixte Aucun recrutement prévu à ce jour
Éléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Salle d'armes, stand de tir (2), piste d'athlétisme (2), salle de musculation, piscine 50 et 25 mètres et équitation à la Garde Républicaine de Paris. Unité médicale et de récupération (Kiné et balnéothérapie), réathlétisation, accès à la préparation physique avec les différents services de l'INSEP
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Budget de fonctionnement 100% CO (sauf pour les entraîneurs personnels qui sont à la charge des athlètes)
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	30h d'entraînement par semaine selon la programmation. 46 semaines.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Formations aménagées sur l'INSEP, Formations externes à distance Suivi des athlètes au travers des services correspondants de l'INSEP
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Médecin INSEP (médecin fédéral) Pôle médical de l'INSEP et accès à tous les services médicaux et para médicaux pour le SMR et les soins SMR FFPM Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Suivi médical / Kiné et psychologique assuré par l'INSEP. Possibilité de suivi diététique et d'accès aux unités de récupération (balnéothérapie).
Financement de la structure		Le financement de la structure est assuré par la convention d'objectif. Les athlètes participent aux frais de pensions. (Voir Chapitre 8 : Programmation et financement)

Annexe 1 :
Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020
Programme d'Excellence sportive
Pôle France Relève Aix en Provence

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Entraînement de haut niveau et d'accession au haut niveau Qualification en équipe de France Relève Podiums aux compétitions internationales Relève
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums internationaux individuels et par équipes Intégration des équipes de France Relève Accès à l'INSEP
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	1 CTS (Professeur d'EPS, détaché Professeur de sport) (affectation DRCJS PACA)
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	Professeur EPS (BE1 natation et BE2 pentathlon). Ancien pentathlète de haut niveau. A la base de la conception et de la réalisation des entraînements du pôle Le responsable du pôle intervient sur la programmation et l'organisation des entraînements en liaison avec les différents intervenants de la structure. Coordination du pôle et responsable du suivi socio-professionnel (Sportifs du -pôle)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	Public de sportifs en liste SHN majoritairement. Entre 10 et 15 athlètes, collectif mixte Recrutement sur toute la France sur la base des critères de potentiel objectifs et mesurables (Voir accès LHN)
Éléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Au CREPS : Salle d'armes, piste d'athlétisme (neuve) avec stand de tir, stand de tir, salle de préparation physique, unité de préparation mentale, unité médicale (médecin, kinés, infirmière, unité d'exploration physiologique, unité de récupération). En dehors du CREPS : piscine municipale (50m), centre équestre en ville
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Budget de fonctionnement 100% CO
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	Entre 16 et 25 heures d'entraînement par semaine selon la catégorie d'âge. 40 semaines.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Aménagement des horaires pour l'entraînement biquotidien. Mise en place de cours de rattrapage et de soutien le soir. Cours au collège de l'Arc de Meyran, Lycée Zola et dans les diverses universités et IUT de la ville. Responsables Pascale FALANGA, Eric LE CHANONY
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Un médecin référent (CREPS PACA) pour le SMR et les soins En liaison avec le médecin fédéral SMR FFPM Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Soins médicaux et suivi psychologique au CREPS. Tests d'efforts Mise à disposition de l'unité de préparation mentale
Financement de la structure		Le financement de la structure est assuré par la convention d'objectif. Les athlètes participent aux frais de pensions. (Voir Chapitre 8 : Programmation et financement)

Annexe 1 :
Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020
Programme d'Excellence sportive
Pôle France Relève Font Romeu

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Entraînement de haut niveau et d'accession au haut niveau Qualification en équipe de France Relève Podiums aux compétitions internationales Relève
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums internationaux individuels et par équipes Intégration des équipes de France Relève Accès à l'INSEP
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	Un professeur d'EPS détenteur d'un BE2 pentathlon (poste à profil, Education Nationale)
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	Licence STAPS, BEESAN, BE2 pentathlon moderne. Ancien pentathlète de haut niveau A la base de la conception et de la réalisation des entraînements du pôle Temps plein sur la gestion et l'encadrement du pôle. Autre intervenant : préparation physique : un professeur de sport (CREPS), équitation : un instructeur d'équitation (BE2, centre équestre) Le responsable du pôle intervient sur la programmation et l'organisation des entraînements en liaison avec les différents intervenants de la structure. Coordination du pôle et responsable du suivi socio-professionnel (Sportifs du -pôle)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	Public de sportifs en liste SHN majoritairement. Entre 10 et 15 athlètes. Recrutement sur toute la France sur la base des critères de potentiel objectifs et mesurables (Voir accès LHN)
Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Au CREPS : Salle d'armes, piste d'athlétisme, stand de tir (intérieur et extérieur), salle de musculation, gymnase, piscine, centre médical, unité de récupération. En dehors centre équestre municipal
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Budget de fonctionnement 100% CO
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	Environ 20h d'entraînement par semaine selon la programmation. 40 semaines.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Aménagement des horaires au Lycée climatique de Font Romeu pour permettre l'entraînement biquotidien. Heures de rattrapage en cas d'absences ou de difficultés particulières Responsable au sein du Lycée, (Provisieur) Responsable au sein du CREPS (Directrice)
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Un médecin référent, pour le SMR et les soins En liaison avec le médecin fédéral SMR FFPM Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Service de kinésithérapie au sein du CREPS Suivi et soutien psychologique assuré par une psychologue vacataire au sein du CREPS.
Financement de la structure	Le financement de la structure est assuré par la convention d'objectif. Les athlètes prennent en charge la totalité des frais de pension ainsi que les frais techniques. (Voir Chapitre 8 : Programmation et financement)	

Annexe 1 :
Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020
Programme d'Excellence sportive
Pôle Relève Bordeaux Talence

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Entraînement de haut niveau Qualification en équipe de France Relève Podiums aux compétitions internationales
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums internationaux individuels et par équipes relève Intégration des équipes de France Relève Accès à l'INSEP
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	1 CTN professeur de sport (BE2 escrime, BE1 natation) (affectation : DRCJS IDF)
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	Professeur de sport (Maître d'armes, MNS) Ancien pentathlète de haut niveau, médaillé olympique. A la base de la conception et de la réalisation des entraînements du pôle Le responsable du pôle intervient sur la programmation et l'organisation des entraînements en liaison avec les différents intervenants de la structure. Coordination du pôle et responsable du suivi socio-professionnel (Sportifs du -pôle)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	Public de sportifs en liste SHN majoritairement. Entre 8 à 10 athlètes. Collectif Mixte Recrutement prioritaire Région Nouvelle Aquitaine sur la base des critères de potentiel objectifs et mesurables (Voir accès LHN)
Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Au CREPS : Salle d'armes, piste d'athlétisme, salle de musculation, centre médical/para médical et évaluation du CREPS. En dehors piscine universitaire, centre équestre
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Le Budget de fonctionnement est géré par le Comité Régional Nouvelle Aquitaine La FFPM participe à hauteur de 50% au fonctionnement du pôle
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	Entre 18 à 24 heures d'entraînement par semaine selon la programmation. 40 semaines.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Aménagement des horaires avec le Collège et le Lycée Victor Louis de Talence et différentes filières universitaires Mise en place de cours de rattrapage et de soutien quotidiens Responsable au sein du CREPS
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Un médecin référent (CREPS) pour le SMR et les soins En liaison avec le médecin fédéral Psychologue, diététicienne, unité de réathlétisation SMR FFPM Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Soins médicaux, suivi psychologique, unité de récupération au CREPS.
Financement de la structure		Le Comité Régional doit établir chaque année avec le support au Conseil Régional un budget permettant le fonctionnement de la structure Les athlètes prennent en charge la totalité des frais de pension. (Voir Chapitre 8 : Programmation et financement)

Annexe 1 :
Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020
Programme d'Accession au haut niveau
Clubs d'accession au Haut Niveau (CAHN)

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Sélection en équipe de France Relève Fondamentaux Techniques Accès au pôle Espoirs ou au pôle France Jeunes
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums Nationaux Sélection France Relève
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	1 entraîneur pentathlon
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	BE
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	De 4 à 10 athlètes garçons et filles Athlètes classés dans les 12 premiers du classement national en Laser Run et Triathlon et/ou qualifiés au championnat de France de Tétrathlon Pour les non licenciés, tests physiques natation /course ou performances réalisées en compétitions officielles FFN, FFA)
Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Stand de tir (intérieur et extérieur pour pratique Laser Run) Salle ou pistes d'escrime Piscine Centre équestre à proximité
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Le Budget de fonctionnement est géré par le Club d'accession au haut niveau
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	Natation 4 X 1h ou 4h ; Course : 2 X 45mn PPG (technique, gestuelle, pliométrie) 1 X 45mn ; Tir 2 X 1h ; Escrime : 1 X séance d'assauts 1 leçon/semaine ; Equitation : 1 X/semaine ou stages pendant les vacances scolaires
	Fonctionnement Sportif	Licence Pentathlon obligatoire quelle que soit la catégorie d'âge Participation obligatoires aux compétitions suivantes : Circuits Zone Sud ou Nord minimes et/ou Circuits nationaux cadets/juniors Triathlon régional et finale nationale ou championnat de France Laser Run régional et finale nationale ou championnat de France
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Scolaires (collège, lycée) avec aménagement des horaires si possible Internat si nécessaire
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation,Pour les athlètes listés voir Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Spécifique à chaque CAHN ; organisation locale
Financement de la structure		Le Financement est assuré par chaque Club d'accession au haut niveau

Annexe 1 :
Cahier des charges des structures et dispositifs du PPF 2017/2020
Programme d'Accession au haut niveau
Accompagnement à Distance des Pentathlètes Emergeants (ADPE)

	ITEMS	Les indicateurs objectifs et observables
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : → accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Préparation des jeunes (14/21 ans) à appréhender le haut niveau Qualification dans les équipes de France jeunes. Intégration dans le programme d'excellence de la FFPM Adhésion volontaire, après proposition de la DTN
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Podiums Nationaux Sélection France Relève Même niveau de performance que pour intégrer les Pôles ou les CAHN
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	DTN adjoint Entraîneur de Pentathlon
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	BE différentes disciplines
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères géographiques et sportifs de recrutement, ...	4 à 10 athlètes Femmes et hommes Recrutement sur toute la France sur la base des critères de potentiel objectifs et mesurables (Voir accès LHN)
Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Organisation individuelle en relation avec le club ou le site de vie de l'athlète
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Le Budget de fonctionnement est à la charge de chaque athlète Pour les athlètes listés HN la DTN apportera une aide au fonctionnement par les Aides Personnalisées (AP) En fonction du niveau de l'athlète, un accompagnement financier spécifique pourra être décidé (déplacements ; stages ; etc...)
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	En fonction du niveau de chaque athlète intégrant le programme, les exigences seront requises en termes de volume et de qualité des entraînements.
	Fonctionnement Sportif	Licence Pentathlon obligatoire quelle que soit la catégorie d'âge Participation obligatoires aux compétitions suivantes : Circuits Zone Sud ou Nord minimales et/ou Circuits nationaux cadets/juniors Triathlon régional et finale nationale ou championnat de France Laser Run régional et finale nationale ou championnat de France
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Spécifique à chaque athlète intégrant le programme ADPE ; organisation locale
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation,Pour les athlètes listés voir Annexe 5
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Spécifique à chaque athlète intégrant le programme ADPE ; organisation locale
Financement de la structure		Seul les frais du cadre technique seront pris en charge pour les déplacements correspondant à la mission

ANNEXE 2 :

- convention SHN / Fédération

Le [décret no 2016-1287 du 29 septembre 2016](#) fixe les attentes de cette convention.

La Convention FFPM – SHN est consultable en suivant le lien :

<http://www.ffpentathlon.fr/art.php?id=70689>

- Aides personnalisées

Les modalités d'attribution des aides personnalisées et des primes à la performance sont inclus dans la convention FFPM-SHN

Consultable en suivant le lien : <http://www.ffpentathlon.fr/art.php?id=70689>

ANNEXE 3 : Suivi Médical Règlementaire



Direction Technique Nationale

Paris, le 06 juillet 2016

Contenu de la Surveillance Médicale Règlementaire de la Fédération Française de Pentathlon Moderne dans le cadre du projet de performance fédéral (PPF)

Pour les ESPOIRS ou les sportifs de collectifs nationaux (SCN) :

- Visite de non contre-indication selon la réglementation du certificat en vigueur
- Pour les entrants dans le programme d'accession au haut niveau, proposition de réaliser un test d'effort à visée énergétique à condition qu'il soit validé et pris en charge financièrement lors de la convention d'objectifs (CO).
 - o L'intérêt du test d'effort à l'entrée permet de donner des bases aux entraîneurs sur les capacités du jeune sportif ; il sera ensuite évalué sur le terrain par les entraîneurs au cours des années suivantes.

Pour les SHN :

- Application du socle commun proposé dans le futur arrêté à savoir une visite complète avec bilan diététique, bilan psychologique, recherche d'un état de surentrainement et un ECG de repos réalisé par un médecin du sport une fois par an (si possible, utilisation de l'appareil ergovision lors de la visite).
- Si le SHN est hors pôle, hors club d'accession au Haut Niveau, et hors ADPE le bilan doit être effectué par un médecin du sport-
- Si le SHN est en pôle, en club d'accession au haut niveau, ou dans l'ADPE, le bilan est identique au précédent et réalisé par un médecin du sport et peut à sa demande déléguer le suivi psychologique à un (e) psychologue clinicien et le bilan diététique à un (e) diététicien (ne).
- Si le SHN est en pôle France INSEP, le bilan est identique au précédent et réalisé par un médecin du sport avec visite séparée pour la psychologie par un (une) psychologue clinicien (ne) et pour la diététique par un(e) diététicien (ne). Il est rajouté en plus un bilan isocinétique des membres inférieurs par an et un bilan dentaire par an.
 - o Les tests isocinétiques des membres inférieurs s'inscrivent dans une démarche de prévention des blessures et donnent des renseignements importants aux entraîneurs et préparateurs physiques afin d'orienter le travail physique.
 - o Dans une pratique de haut niveau, le bilan dentaire annuel est capital compte tenu des pathologies engendrées par le très haut niveau, les contraintes énergétiques, les contacts,